## **ACADÉMIE**

DES

## INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

COMPTES RENDUS

DES

SÉANCES DE L'ANNÉE

1998

JUILLET-OCTOBRE

# LE GRAND TEMPLE DE YÉHA (TIGRAY, ÉTHIOPIE), APRÈS LA PREMIÈRE CAMPAGNE DE FOUILLES DE LA MISSION FRANÇAISE (1998)

PAR M. CHRISTIAN JULIEN ROBIN

CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE

et

M. ALESSANDRO DE MAIGRET

PARIS
DIFFUSION DE BOCCARD
11, RUE DE MÉDICIS

1998

# NOTE D'INFORMATION

LE GRAND TEMPLE DE YÉHA (TIGRAY, ÉTHIOPIE),

APRÈS LA PREMIÈRE CAMPAGNE DE FOUILLES

DE LA MISSION FRANÇAISE (1998),

PAR MM. CHRISTIAN JULIEN ROBIN,

CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE, ET ALESSANDRO DE MAIGRET

La Mission archéologique française au Tigray (Éthiopie), dirigée par Christian Julien Robin, a effectué du 22 janvier au 7 février 1998 une première campagne de fouilles sur un monument spectaculaire — mais mal connu — du Tigray pré-aksumite, le Grand Temple de Yéha¹ (fig. 1). Les participants à cette campagne étaient, outre Christian Julien Robin, Alessandro de Maigret, qui a dirigé la fouille, Iwona Gajda (épigraphiste), Patrick Neury (architecte), Mario Mascellani (topographe) et Philippe Aycard (archéologue).

Le bourg de Yéha se trouve dans l'extrême Nord de l'Éthiopie, à quelque 580 km d'Addis Abeba. La frontière entre l'Éthiopie et l'Érythrée, qui suit la rivière Mareb, passe à une trentaine de kilomètres au nord du site et il faut parcourir la même distance en

direction de l'ouest-sud-ouest pour gagner Aksum.

Le nom antique de Yéha n'est pas connu avec certitude. L'hypothèse que ce soit Hw, relevé dans l'inscription RIÉth 33/1 (de

1. La transcription rigoureuse de ce toponyme tigrignien est Yäha. Le bourg moderne est construit sur un site archéologique qui compte notamment deux temples, celui que la Mission française a fouillé (appelé Temple I par les archéologues allemands qui ont relevé ces vestiges au début du siècle), à distinguer d'un second (le temple II des Allemands), moins bien conservé, distant de quelque 250 m en direction du nord-ouest, sur la pente de Grat Be'al Gebri: voir notamment D. Krencker, Deutsche Aksum-Expedition. II, Ältere Denkmäler Nordabessiniens, Berlin, Georg Reimer, 1913, p. 78-89; Francis Anfray, « Yeha. Les ruines de Grat Be'al Gebri. Recherches archéologiques », Rassegna di Studi etiopici XXXIX, 1995 (1997), p. 5-23, plans 1-5 et planches I-XXVIII (le plan 1 donne la topographie archéologique de Yéha).

La Mission française, qui reprend les recherches commencées par Francis Anfray sur le site de Yéha avant la révolution de 1974, a été créée à la suite d'une mission exploratoire de Rémy Audouin (que Lanfranco Ricci a commentée en termes inappropriés dans Rassegna di Studi etiopici XXXIX, 1995 [1997], p. 229 sq.). La réussite de cette première campagne doit beaucoup au soutien scientifique et matériel du Centre français d'Études éthiopiennes, dont le directeur, M. Bertrand Hirsch, trouvera ici l'expression de notre gratitude, et à l'accueil très chaleureux des autorités éthiopiennes et

tigréennes.



Le Proche-Orient (y compris l'Arabie et l'Abyssinie) aux VIII-VI siècles av J.-C.

Yéha), demeure fragile puisque, dans ce texte, Hw peut être le

nom d'un temple<sup>2</sup>.

L'identification avec la bourgade appelée Auè en grec paraît exclue : s'il est vrai qu'Auè peut être la graphie grecque de Hw, la localisation de cette bourgade semble être fort différente de celle de Yéha. Aux dires de l'ambassadeur byzantin Nonnose, « Auè est située à mi-chemin entre Aksum et Adoulis »3, ce qui ne convient guère pour Yéha, distant de 130 km d'Adoulis, mais de seulement 30 km d'Aksum4. Nonnose indique encore qu'Auè se trouve à la limite climatique entre les régions littorales et les Hautes Terres - ce qui implique une localisation sur le rebord ou le haut du versant du plateau - alors que Yéha est sur le plateau, à bonne distance du rebord<sup>5</sup>. Ces conclusions rejoignent celles de Roger Schneider<sup>6</sup>.

#### I. LA FOUILLE (par Alessandro de Maigret)7

Le choix de commencer les recherches au Tigray par un monument typiquement sudarabique8 reflète l'objectif principal de la Mission, à savoir l'étude de la culture sudarabique d'Éthiopie.

2. RIÉth 33 se lit : symbole d'Almaqah Mms' w-Ht.#" qnyw || Yf \* b-Hw (ou bhw) n#fs'-hmw w-nfs'')l's' w- | Tgd w-Tqb w-q#n-hmw, « Mms' et Ht." ont dédié à Yf " à Hw leurs esprits et les esprits d'Ili'aws, d'Ili'aguz, d'Ili'aqub et de leurs gens ». Dans cette traduction, Hw est analysé comme un nom de temple ou de lieu. En Arabie méridionale, il arrive de fait que l'identité de la divinité soit précisée en indiquant le nom du temple ou du lieu où elle est vénérée, introduit d'ordinaire par 'd'dy, mais aussi par b- : voir 'lmqh b-Br'y" (CIH 314 = Louvre 69/12), 'Imgh b-Br'" (Ir 69/14), T'lb b-Gdd' (CIH 355/3), T'lb b-Yt't (GI 1209/13), etc.

Une autre interprétation, moins vraisemblable puisque sans parallèle, serait de considérer bluv (à comparer avec le sudarabique blut, souvent traduit par « phallus » d'après l'arabe  $b\bar{u}h$ ?) comme l'objet offert : « ont dédié à Yf " le bhw de leurs esprits et des esprits d'Ili'aws, d'Ili'agūz, d'Ili'aqib et de leurs gens. »

3. Photius, Bibliothèque, t. 1, texte établi et traduit par R. Henry (Collection byzantine),

Paris, Les Belles Lettres, 1959, p. 6.

4. Nonnose indique par ailleurs qu'il faut quinze jours pour se rendre d'Adoulis à Aksum (ibid.), ce qui représente une progression de 10 km à vol d'oiseau par jour en moyenne ; Yéha se trouve donc à 12 jours d'Adoulis et à 3 jours d'Aksum.

5. La mention d'Auè (sous la forme Aua) dans un autre document, l'inscription d'Adoulis (RIÉth 277/5), parmi les régions conquises par un roi éthiopien dont l'identité est discutée, n'ajoute rien.

6. « Deux inscriptions éthiopiennes, I. WM, Aua, Yeha et Adua », Journal of Ethiopian Studies XV, 1982, p. 125-128.

7. Patrick Neury a relu attentivement le texte traduit de l'italien par Christian Robin et

a apporté de nombreuses améliorations, notamment pour la terminologie.

8. Voir C. Conti Rossini, « Sugli Habašāt », Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei 15, 1906, p. 56; C. Rathjens, H. von Wissmann, Vorislamische Altertümer (Rathjens-v. Wissmannsche Südarabien Reise, 2 = Hamburgische Universität, Abhandlungen aus dem Gebiet der Auslandskunde, 38 = Reihe B, Völkerkunde, Kulturgeschichte und Sprachen, 19), Hambourg, Friederichsen, De Gruyter, 1932, p. 68 sqq.; A. Grohmann, Arabien (Kulturgeschichte des alten Orients, III. Abschnitt, 4. Unterabschnitt), Munich, C. H. Beck, 1963, p. 170 sq.; F. Anfray, Les anciens Ethiopiens. Siècles d'histoire (Collection Civilisations), Paris, Armand Colin, 1990, p. 17 sq.

Pour le visiteur qui arrive à Yéha depuis le sud-est, par la piste qui se détache de la route 'Adigrat-'Adwa peu après Inticho, le Grand Temple, édifié en pierres de calcaire doré, apparaît soudain au sommet d'une colline sombre qui cache le village (fig. 2-3). Situé à l'intérieur d'une double enceinte moderne, il est flanqué par l'église d'Endā Abbā Afṣē qui s'élève sur la partie la plus haute de la colline rocheuse, à 25 m environ plus au nord (fig. 4). Entrant par l'ouest dans l'enceinte sacrée, le visiteur remarque dans l'escalier et dans les deux portes monumentales de nombreux blocs calcaire remployés, provenant probablement du Grand Temple. A l'intérieur du complexe se trouvent d'autres vestiges : deux frises de bouquetins insérées dans la façade occidentale de l'église (fig. 5-6), deux bases et un fragment de colonnette en calcaire rosé (postérieurs, évidemment, au temple sabéen); un fragment de table d'offrande en albâtre; un brûle-parfums et divers blocs portant des inscriptions sudarabiques, conservés dans une bâtisse au nord de l'église.

Visité par le Portugais Alvarez en 1520° et par les Anglais H. Salt en 1810¹ et Th. Bent en 1893¹¹, le Grand Temple de Yéha fut étudié et relevé pour la première fois par la Mission allemande d'Enno Littmann en 1906¹². En 1955, le Français Jean Doresse découvrit un baptistère antique dans l'angle sud-est, à l'intérieur du temple¹³. Depuis lors, aucune exploration n'a été entreprise sur le monument. Les décombres provenant de l'effondrement des parties internes supérieures et de la couverture qui, au temps des Allemands, remplissaient la grande salle sur un tiers de sa hauteur¹⁴, auraient été enlevés vers la fin des années 1940 par les habitants du village pour être remployés dans la nouvelle église, construite au nord ; disparurent de même une petite chapelle rectangulaire au centre de la salle et un dispositif d'accès en avant de l'entrée, construits à époque relativement tardive¹⁵.

Les dégagements effectués lors de notre première campagne ont permis de découvrir à l'intérieur le pavement d'origine et de mettre au jour une partie de la structure du portique d'accès (fig. 7).

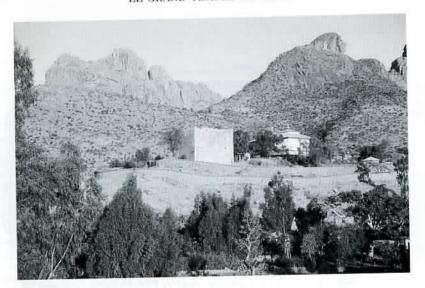


Fig. 2 — Vue du Grand Temple et de l'église d'Abbā Afsē depuis le sud-est. Cette photographie et toutes celles de cette communication ont été prises par Alessandro de Maigret et Philippe Aycard.

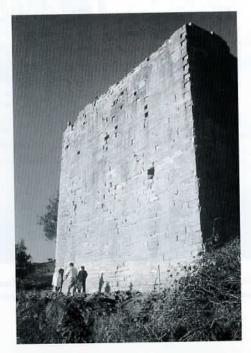


Fig. 3 — Le mur arrière du Grand Temple depuis le nord-est

A. Alvarez, Verdadeira informação das terras do Preste João das Indias, Lisbonne, 1889,
 p. 35 sq.

<sup>10.</sup> H. Salt, A Voyage to Abyssinia, Londres, 1814.

<sup>11.</sup> Th. Bent, The Sacred City of the Ethiopians, Londres, 1893.

D. Krencker, op. cit. (n. 1).

J. Doresse, « Les premiers monuments chrétiens de l'Éthiopie et l'église archaïque de Yéha », Novum Testamentum 1, 1956, p. 209-224.

<sup>14.</sup> D. Krencker, op. cit. (n. 1), p. 81, fig. 168.

<sup>15.</sup> *Ibid.*, p. 79 sq., notamment fig. 167. La transformation du temple en église ne devrait pas être postérieure au vii s. ap. J.-C.; voir J. Doresse, *art. cit.* (n. 13), p. 218 sq.

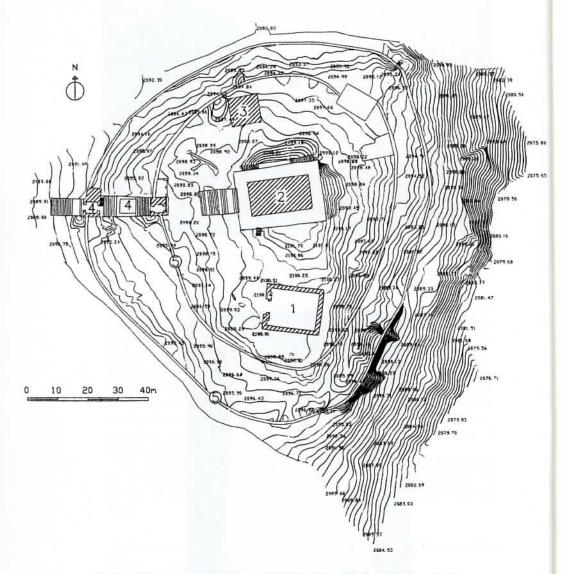


Fig. 4 — Yéha : plan de l'enclos sacré d'Abbā Afṣē (relevé par M. Mascellani). 1. Temple I ; 2. Église d'Endā Abbā Afṣē ; 3. Antiquarium ; 4. Édifices d'entrée ; 5. Enceintes.



 ${\rm Fig.}~5$  — Frise d'ibex stylisés, murée dans la façade de l'église d'Abbā Afṣē.



Fig. 6 — Seconde frise d'ibex stylisés, murée dans la façade de l'église d'Abbā Afse.

Fig. 7 — Yéha : plan du Grand Temple après la fouille (relevé par P. Neury et M. Mascellani).

En plan, le Grand Temple se présente comme un vaste rectangle, mesurant 18,60 m de long sur 15 m de large 16. Sa hauteur est de 13 m environ. Ses murs sont orientés vers les points cardinaux17. L'entrée occupe le tiers central de la façade occidentale (fig. 8). Les murs extérieurs, épais de 1,25 m18, sont montés à sec ; ils se composent d'un double parement de blocs calcaire, disposés en appareil rectangulaire isodome, dont la hauteur varie entre 24 et 28 cm, et d'un remplissage interne de composition encore incertaine (fig. 9). Les blocs, qui ont une longueur variable (parfois supérieure à 2 m et même, pour certains d'entre eux disposés dans les angles, à 3 m), sont équarris et assemblés avec grand soin ; ils présentent sur leur face visible une taille pointée relevée d'une ciselure périmétrale (fig. 10), ce qui est la décoration sudarabique classique. Des boutisses - à savoir des pierres taillées en longueur et disposées perpendiculairement au plan du mur -, parfois alignées verticalement, assurent la cohésion des parements externe et interne (fig. 11).

Le monument s'appuie sur un soubassement (basamento)<sup>19</sup> caractérisé à l'extérieur par une légère avancée (2,5 cm environ) de chaque assise en allant du haut vers le bas. Avant la fouille, on pouvait voir six de ces assises en gradin, à l'arrière du temple, à savoir à la base du mur est, où l'assise la plus basse repose sur la roche (fig. 12). Dans le sondage effectué entre les propylées (pronaos) et l'angle sud-ouest du temple (fig. 7 : sondage 1), il a été possible d'en dégager treize, sans même que soit atteinte la roche vierge (fig. 13). La hauteur variable du soubassement répond à la nécessité de rattraper les inégalités du sol rocheux d'origine.

Une assise en saillie, qui donne le plan du sol dans toute la moitié orientale de la salle hypostyle, se voit encore à l'intérieur du

L'axe de l'édifice fait un angle de 8° avec l'est.

La limite extérieure des murs figurant sur le plan topographique représente la ligne au sol. Elle intègre donc un nombre variable de gradins (ou, si l'on préfère, d'assises en saillie

progressive: voir ci-après)

<sup>16.</sup> Les dimensions extérieures prises à la première assise au-dessus du soubassement sont de 18,66 et 18,63 m sur 15 et 15,02 m. Si l'on tient compte des fissures et des écartements cumulés des blocs, les dimensions d'origine sont proches de 18,60 m sur 15 m.

<sup>18.</sup> L'épaisseur des murs nord et sud, prise à la première assise au-dessus du soubassement, est d'environ (15 -12,61)/2 = 1,195 m. Pour les épaisseurs cumulées des murs est et ouest, les mesures donnent 18,60-16,13 = 2,47 m (soit deux fois 1,235 m, mais plus vraissemblablement 1,195 m pour l'épaisseur du mur est et 1,275 m pour le mur ouest). Cette dernière hypothèse n'a que le mérite d'être logique.

<sup>19.</sup> La terminologie s'inspire de celle qui a été retenue dans la description du temple de Baraqish: voir A. de Maigret, Ch. Robin, «Le temple de Nakrah à Yathill (aujourd'hui Baraqish), Yémen. Résultats des deux premières campagnes de fouilles de la Mission italienne », CRAI, 1993, p. 427-496. Le terme utilisé en italien par Alessandro de Maigret est donné entre parenthèses.

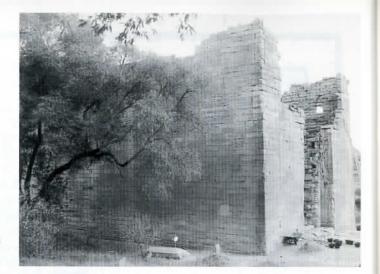
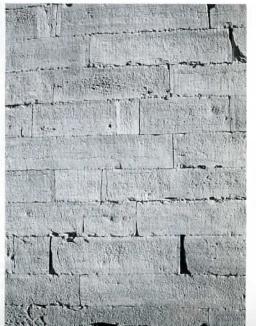


Fig. 8 — Le Grand Temple vu depuis le nord-ouest.



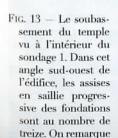
Fig. 9 — La surface de la saillie du premier étage dans M3 (vue depuis l'est). Noter les petites mortaises pour fixer les poutres primaires du plancher. Entre les deux parements, le bourrage de terre qui emplit tous les murs du temple est bien visible.



m Fig.~11-Détail de la paroi interne de M3, illustrant une série de blocs en boutisse, qui lient les parements interne et externe du mur.



Fig. 12 — Le soubassement du temple, composé de six assises en saillie progressive, tel qu'il apparaît à l'extérieur du mur oriental (M2).





temple. Par rapport à la plus haute des assises en saillie de l'extérieur, elle est plus basse d'un niveau. Dans l'autre moitié de la salle, elle ne peut pas être vue parce qu'elle est cachée par des banquettes latérales, mais à la base des contreforts du mur occidental, où ces banquettes sont cassées, elle apparaît encore plus bas, à deux niveaux en dessous de la première saillie externe. A l'intérieur du temple, le soubassement peut être observé en B2b, dans une profonde cavité qui résulte de fouilles clandestines (fig. 14). Ici, les blocs ne sont pas finis avec soin ; les assises sont irrégulières et imparfaitement superposées ; certaines pierres, montées en boutisse, se projettent hors du mur, peut-être pour soutenir le pavement ou un aménagement quelconque de l'oratoire (sacrario). L'assise de réglage repose sur la roche et en corrige les irrégularités en variant et en adaptant la hauteur des blocs.

L'état de conservation exceptionnel résulte du fait que le monument est assis directement sur la roche d'un sommet secondaire de la colline volcanique de Yéha (sur le plus élevé, se trouve aujourd'hui l'église). Pour autant qu'il soit possible de s'en rendre compte à la suite des fouilles effectuées à l'intérieur du temple et des sondages pratiqués à l'ouest, il semblerait que cette croupe rocheuse s'élève graduellement à l'est, mais de manière plutôt brusque à l'ouest. Les architectes antiques placèrent le sommet de cette croupe à l'intérieur du temple (où la roche atteint la sousface du pavement de la salle hypostyle), mais furent contraints de prévoir un soubassement élevé à l'ouest, à savoir sous le mur de façade et sous les propylées.

L'intérieur des parties hautes des murs périmétraux montre que le temple comportait un étage (fig. 15). Ces quatre murs s'élèvent d'abord sur 24 assises (soit sur une hauteur de 6,30 m)<sup>20</sup>, avec une épaisseur régulière de 1,20 m, puis, tous ensemble, perdent leur parement interne et continuent à s'élever avec le seul parement externe sur 22 assises (soit sur une hauteur de 5,70 m). Cependant, une petite partie du parement interne est conservée dans les angles (celui du nord-ouest principalement) (fig. 16); elle montre que les murs de l'étage avaient une épaisseur de 1 m environ, inférieure de 0,20 m à celle des murs du rez-de-chaussée. L'effondrement du parement interne dans les parties hautes, malgré les blocs en boutisse qui devaient le rendre solidaire de l'ensemble, est dû, probablement, à l'épaisseur plus faible des pierres, comme on peut en juger d'après les fragments conservés dans les angles.



Fig. 14 — Le seul endroit où le soubassement peut être vu depuis l'intérieur du temple (à gauche sur la photographie) se trouve dans l'oratoire (B2b), où une fouille clandestine a dégagé les structures de fondation. Au centre, on voit la roche vierge; en haut à droite, ce sont les soubassements des murs de l'oratoire (M9 et M10).

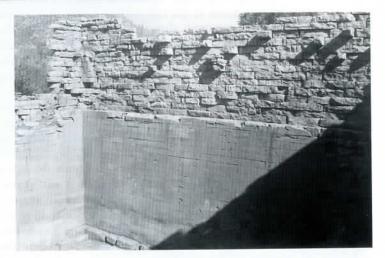




FIG. 15 — L'élévation interne du mur nord (M3) du temple, après nettoyage; la grande saillie sur laquelle s'appuyait le plancher du premier étage est bien visible. De la partie supérieure du mur, il ne reste que le parement externe. Quelques blocs, montés en boutisse, ne suffirent pas à prévenir l'écroulement du parement interne, dont un fragment est visible dans l'angle.

Fig. 16 — Détail d'un vestige du parement interne de la partie supérieure de M3, visible dans l'angle nord-

<sup>20.</sup> Ce nombre est obtenu en partant de l'assise qui fait saillie au niveau de B1a; en revanche les assises sont au nombre de 23 (et la hauteur est de 6,05 m) si on part du pavement de la partie haute de la salle hypostyle (B1b).

Sur la saillie résultant de la moindre épaisseur des murs supérieurs s'appuyaient les poutres soutenant le sol du premier étage. Un nettoyage minutieux à ce niveau a permis de mettre en évidence une série de petites mortaises qui, disposées par paires, servaient précisément à recevoir la charpente (fig. 9). Des éléments porteurs, il ne reste malheureusement pas trace ; de ce fait, il n'est pas possible d'établir si les poutres étaient en pierre ou en bois. Nous ne pouvons pas davantage savoir si l'étage recouvrait entièrement le rez-de-chaussée ou s'il laissait, par exemple, une ouverture centrale.

Une gouttière qui traverse la vingt-septième assise vers le milieu du mur nord, et qui fait saillie à l'extérieur à la manière d'une gargouille², pourrait donner la cote exacte de la couverture supérieure. Elle se trouve cinq assises (soit 1,25 m) au-dessus du redan, ce qui semble souligner la robustesse du plafond antique, formé sans doute d'au moins deux séries de grosses poutres couvertes par des dalles²².

Le mur occidental du temple, celui de la façade, présente dans les assises 30-32 (comptées à partir du bas) deux ouvertures symétriques dont les limites externes sont à 2,30 m des angles du bâtiment (fig. 17-18). Les archéologues allemands ont fait l'hypothèse que c'étaient là des fenêtres donnant de la lumière à l'étage<sup>23</sup>; mais, comme nous allons le voir, il est vraisemblable que ces ouvertures recevaient les poutres de couverture des propylées.

Du toit du premier étage du temple, il ne reste pas trace. Tenant compte de l'importance de la surface à couvrir (environ 200 m²), nous devons supposer qu'il s'appuyait sur des piliers (ou des colonnes), très probablement situés à l'aplomb des piliers du rez-de-chaussée.

A l'extérieur, les deux assises les plus hautes sont décorées l'une et l'autre avec une bande de larges denticules<sup>24</sup>, couronnement typique des temples sudarabiques. Il est possible que ces deux assises aient comporté des gouttières<sup>25</sup> pour évacuer l'eau provenant d'une couverture (en terre ?) plate et un peu plus basse que le couronnement.

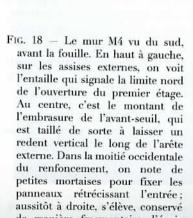
Deux doubles rangées verticales de mortaises, alternant avec des boutisses faisant saillie, s'observent sur les murs nord et sud, à

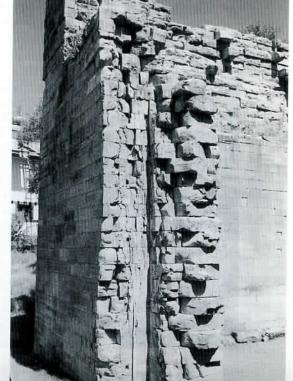
21. D. Krencker, op. cit. (n. 1), p. 80 et 82, fig. 165 et 170.

24. Ibid., p. 83, fig. 174-175.



Fig. 17 — La paroi interne du mur M5 avec, en haut, la limite sud de l'ouverture du premier étage; en bas, le montant qui part du seuil et, en retrait, celui de l'avantseuil.





Comparer, par exemple, avec la couverture du temple de Nakrah à Barāqish.
 D. Krencker, op. cit. (n. 1), p. 80, fig. 165.

<sup>25.</sup> Une gouttière, provenant probablement du toit, a été retrouvée par les archéologues allemands à l'extérieur du mur sud du temple : voir D. Krencker, op. cit. (n. 1), p. 83, fig. 176.

3,55 m des angles du fond (fig. 19-20); il en est de même sur le mur est du rez-de-chaussée que deux doubles rangées divisent en trois parties (fig. 21). C'est à ces emplacements que venaient s'ancrer les murs de refend. Cette observation, déjà faite par la Mission allemande, lui avait permis de localiser correctement la chapelle du temple (adito), composée d'une antichambre (disimpegno), d'un oratoire (sacrario) et de ses annexes (annessi)<sup>26</sup>. Le dégagement du pavement, cependant, permet aujourd'hui d'améliorer notablement le plan de ce secteur (fig. 22), ainsi que de mettre en lumière l'organisation interne du temple<sup>27</sup>.

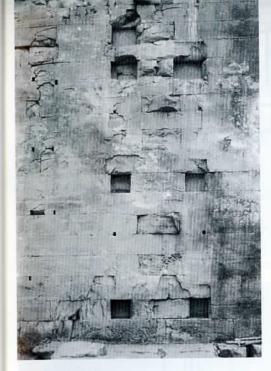
La chapelle (B2) est précédée par une grande salle proche du plan carré (cella) (B1), avec une partie basse à l'entrée et, après une marche transversale, une partie surélevée dans le fond (à savoir devant la chapelle), sur environ un tiers de la surface (fig. 23-24). Cette salle est divisée en cinq nefs par quatre rangées de trois piliers (P1-P12). La nef centrale, dans l'axe de la porte du temple et de l'oratoire, est la plus large (fig. 25). Les piliers ne sont pas conservés, mais leur existence est rappelée par onze<sup>28</sup> bases monolithes en pierre volcanique qui affleurent au niveau du pavement. Ces parallélépipèdes qui, s'appuyant sur la roche, ont de ce fait des hauteurs différentes, présentent encore un évidement de forme rectangulaire rappelant la section des piliers (fig. 26): les grands côtés (73 cm) sont alignés dans le sens de la largeur du temple, tandis que les petits (65 cm) le sont dans celui de sa longueur. Soutenant selon toute vraisemblance le sol du premier étage, ces piliers devaient atteindre le niveau du redan; en conséquence, ceux de la partie basse de la salle (B1a) s'élevaient à 6,30 m et ceux de la partie haute (B1b) à 6 m environ.

La salle de plan carré (que nous appellerons désormais hypostyle) est pavée avec des dalles rectangulaires de pierre basaltique (rhyolite), disposées en rangées longitudinales régulières (dont la largeur varie de 40 à 60 cm). Les blocs de la marche transversale interrompent ces rangées, qui s'organisent indépendamment dans la partie basse et dans la partie haute (fig. 7 et 23). Le pavement a disparu dans la partie centrale de la salle hypostyle. A cet endroit, la fouille a été poussée jusqu'à la roche vierge (très inégale et accidentée, mais toujours très proche de ce pavement) (fig. 25).

Une banquette (haute de 45 cm et large de 40), faite de longs blocs taillés dans la même roche, court au pied de tous les murs.

26. D. Krencker, op. cit. (n. 1), p. 80, fig. 166.

Il manque la base du pilier P3.



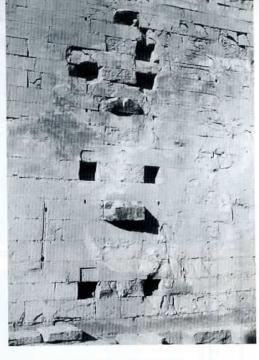


Fig. 19 — La double rangée de mortaises en M1 qui retenait le mur droit de la chapelle (M7). A gauche, on remarque une double rangée de mortaises plus petites, destinées probablement à fixer un escalier de bois pour monter au premier étage.

Fig. 20 — Les mortaises diposées en deux rangées et les blocs en boutisse faisant saillie, qui servaient à accrocher le mur M6 de la chapelle sur le mur M3.

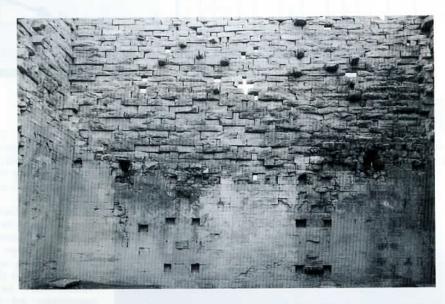


Fig. 21 — Le mur de fond du temple (M2), marqué par les deux alignements de mortaises qui accrochaient les murs de refend de l'oratoire (M8 et M9). En haut, au centre, des blocs enlevés du mur de l'étage supérieur à l'époque médiévale dessinent une croix.

<sup>27.</sup> L'enlèvement des matériaux effondrés, dans les années 1940, avait laissé sur le sol antique une couche de terre peu profonde; de ce fait le pavement n'était pas visible.

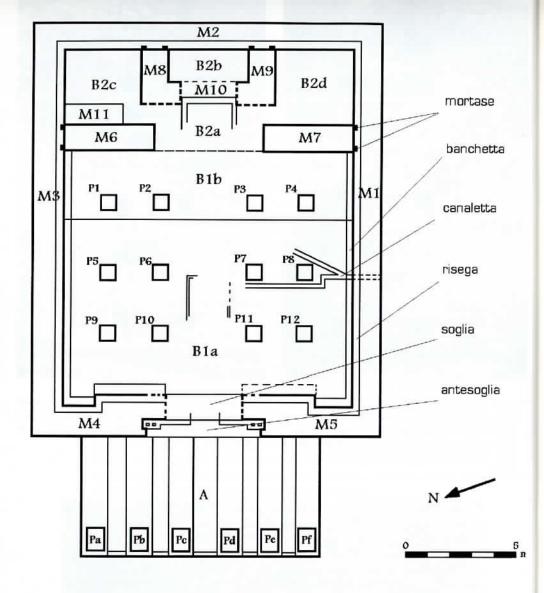


FIG. 23 — Limage est centrée sur ce qu'il reste de la partie haute de la salle hypostyle (B1b). La marche qui en élevait le plan, par rapport à la partie basse (B1a), est visible en haut à gauche. Au fond, en haut, noter l'annexe gauche de la chapelle (B2c) avec ses pierres remployées et, dans l'angle, une dalle qui indique le niveau du pavement d'origine.



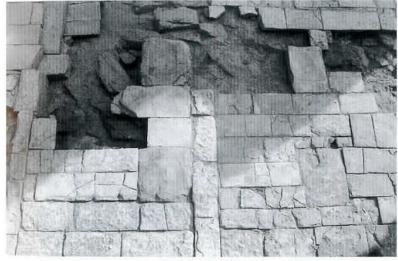


Fig. 24 — Détail du dallage de la partie nord-est de la salle hypostyle, avec les bases des piliers P1, P2, P5 et P6 (depuis le nord). Au centre, en arrière des piliers P1 et P2, noter les blocs de la marche qui surélève (à gauche) la salle hypostyle (B1b).

A: PRONAO B: TEMPIO

B1: cella (o sala ipostila)

B1a: parte bassa B1b: parte alta

B2: adito

B2a: disimpegno B2b: sacrario B2c: annesso sinistro B2d: annesso destro M1-M11: muri

P1-P12: pilastri interni Pa-Pf: pilastri esterni





F16. 22 — Yéha: plan sommaire du Grand Temple avec la division en zones et la désignation des structures.



Fig. 26 — Détail de la base, en pierre volcanique, du pilier P4 (depuis le sud).

Pour que sa surface soit partout dans le même plan, la hauteur des blocs qui la composent est inférieure de 25 cm environ dans la partie haute de la salle (fig. 23). Dans le mur occidental, cette banquette s'interrompt avec les deux décrochements (fig. 27) qui dégagent à l'extérieur un espace (avant-seuil) pour le dispositif de fermeture du temple.

Le sol de cet avant-seuil est le prolongement vers l'extérieur des dalles de la salle hypostyle. La continuité est cachée par le seuil, fait d'une double rangée de blocs, qui occupe entièrement l'espace ouvert dans le mur d'entrée (fig. 28). Entre ces deux rangées, les matériaux de remplissage sont visibles, ce qui fait supposer que ces rangées étaient recouvertes par des dalles — aujourd'hui disparues — et que le seuil était plus haut qu'il ne le paraît maintenant<sup>29</sup>.

Pour accéder à la salle hypostyle, il fallait donc descendre du seuil. Le niveau de cette partie du temple était de fait le plus bas. Pour nettoyer les fragments solides qui s'y accumulaient et laver le sol (après les sacrifices?), deux rigoles (fig. 29) qui se rejoignent au sud du pilier P8 et conduisent à l'extérieur par une ouverture à travers le mur sud, permettaient d'évacuer les eaux usées.



Fig. 27 — Le secteur nord-ouest de la salle hypostyle avec la banquette M1 qui, après l'angle, s'avance en épousant le contrefort interne de M4 (depuis l'est).

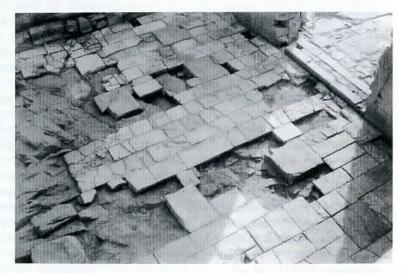


Fig. 28 — Vue de la partie basse de la salle hypostyle (B1a) depuis le nord-est. Sur la droite, l'ouverture de la porte est marquée par un seuil composé d'une double rangée de blocs.



Fig. 29 — Les deux rigoles qui, après avoir contourné le pilier P8, se rejoignent pour sortir

Une trace, résultant peut-être de l'ajustement des dalles manquantes, est visible sur le seuil.

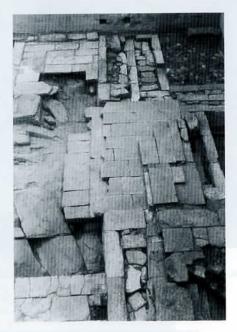
Sur les dalles de la nef centrale, on remarque des engravures destinées à recevoir un monument quadrangulaire (situé entre les piliers P6, P7, P10 et P11) qui, vu la direction de l'une des rigoles d'écoulement, pourrait être un autel à sacrifices (fig. 22 et 25). La construction, à cet endroit, de la chapelle chrétienne a cependant fait disparaître toute possibilité de vérifier cette hypothèse.

La marche qui fait accéder à la partie haute de la salle hypostyle est formée d'une rangée de blocs qui jouxte les bases des piliers les plus orientaux. Toute la partie centrale de cette marche, de même que toutes les dalles en contact avec elle et la base du pilier P3, ont disparu, probablement lors du saccage des années 1940 (fig. 25). De ce fait, il n'est plus possible de reconnaître les caractères de cette zone, même s'il est encore possible de faire une hypothèse sur l'emplacement précis de la marche qui menait à la chapelle.

Des murs antérieurs de la chapelle (M6, M7), il ne subsiste que les bases en pierre volcanique claire (fig. 30). Leur épaisseur, déterminée par la double rangée de blocs qui serre un bourrage de pierres et de terre, correspond à celle que donnent les mortaises visibles sur les murs nord et sud du temple. Des pierres du remplissage sont travaillées; ce seraient les fragments de grandes dalles circulaires (de 1,30 m de diamètre environ), percées ellesmêmes d'un trou circulaire de 85 cm de diamètre (fig. 31), provenant apparemment d'un puits plus ancien que le temple31. D'autres fragments se trouvent dans le bourrage d'un soubassement comparable à M6 et collé à lui (M11), qui pourrait correspondre à un escalier donnant accès à l'étage supérieur. L'hypothèse semble confirmée par la présence sur le parement interne de M3 d'une rangée de petites mortaises à la verticale de la paroi orientale de M11 (fig. 20). Il est probable qu'il existait un escalier symétrique, collé à M7, puisque le mur M1 présente une rangée de mortaises, semblable à celle de M3 (fig. 19). Cependant, on n'en voit plus rien au sol du fait des fonts baptismaux - fouillés par Jean Doresse - que les chrétiens aménagèrent à cet endroit (fig. 32). Sur les blocs du soubassement de M7, quelques lettres sudarabiques sont incisées.

 Des fragments de même type se trouvent dans le remplissage des murs M8, M9 et M10. Fig. 30 — La zone de la chapelle depuis le sud. Les soubassements des murs antérieurs (M6, en haut, flanqué par le soubassement de l'escalier M11, et M7, en bas) sont séparés par le dallage de l'entrée B2a.

On accédait à la chapelle par l'ample passage compris entre M6 et M7 (fig. 33). Cette antichambre (B2a), qui est conservée en partie, était plus élevée que la partie haute de la salle hypostyle (B1b). Le niveau du sol est donné par quelques dalles bien travaillées et jointoyées qui, disposées en longueur, s'allongent jusqu'à l'oratoire B2b (fig. 34). Sur ces dalles, on



relève une profonde entaille en pi de plan quadrangulaire qui devait servir à fixer une barrière (chancel) ou un dispositif d'accès (fig. 35). Tandis que, pour le dallage de la salle hypostyle, les irrégularités de la roche sous-jacente ont été égalisées avec un simple remplissage de terre et des écrêtements de rocher, pour celui de la chapelle, les constructeurs ont déployé des efforts bien supérieurs: ils ont disposé trois couches de grosses plaques volcaniques qui se voient sous celles plus fines et bien travaillées du pavement (fig. 36). Le lit le plus bas, avec des blocs alignés dans l'axe de symétrie du temple, donne un plan horizontal en conjuguant la hauteur des blocs avec le niveau de la roche. Le deuxième lit, qui est composé de grandes plaques disposées transversalement, est le support d'une troisième couche dont les blocs, à nouveau, sont en position longitudinale. Au-dessus, enfin, sont disposées les dalles du pavement de l'antichambre de la chapelle.

Les plaques, sauf celles de la couche la plus basse, ont été en partie « arrachées », surtout en direction de la salle hypostyle. De ce fait, il n'est pas possible de savoir exactement où se trouvait la marche qui donnait accès à la chapelle. Il n'est pas invraisemblable, cependant, de supposer qu'elle courait dans l'alignement du nu occidental des murs M6 et M7. Le soubassement de cette partie de la chapelle est de toute façon remarquable aussi bien par l'importance du travail que par le soin de l'exécution.

<sup>30.</sup> Un négatif apparaît sur le rocher dans le prolongement de la marche médiane (ajustement lors de la pose) et les dalles du centre ont leur limite orientale alignée sur l'extérieur de cette marche. Cela indique que celle-ci comportait un élément rectiligne, mais n'exclut pas un aménagement accolé à l'ouest, en avancée sur la salle basse.



Fig.~31 — Détail du remplissage interne de M6 et M11 (depuis le sud-est) constitué avec les fragments de dalles circulaires percées en leur centre.

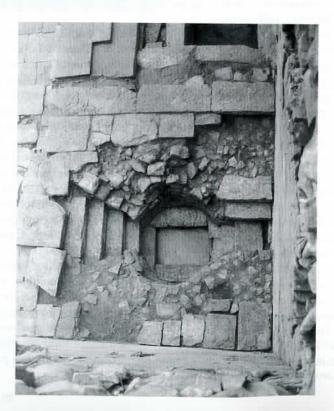


Fig. 32 — Vue depuis le sud des fonts baptismaux que Jean Doresse a découverts dans l'annexe droite de la chapelle (B2d).

Fig. 33 — Vue de la chapelle et de son entrée depuis le nord.

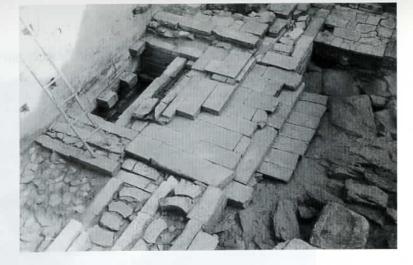




FIG. 34 — Quelques dalles de B2a donnent encore le niveau originel du sol de l'entrée de la chapelle. Une profonde entaille en *pi* devait fixer une barrière ou un dispositif d'accès.

FIG. 35 — Le soubassement de M10 est constitué par une rangée de blocs de remploi (en bas) qui retenaient un bourrage de terre (ici disparu) faisant le lien avec l'extrémité orientale des blocs empilés de B2a (depuis le nordest). Au niveau de l'entrée (en haut), observer l'entaille qui devait fixer une barrière en traille qui devait fixer une partier en traille qui devait fixer en traille qui devait fixer en traille qui devait fi



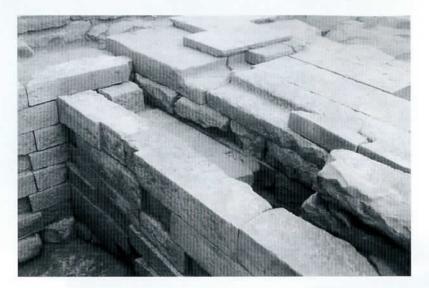


Fig. 36 — Le puissant soubassement de la chapelle vu depuis le nord-est. Le niveau du sol est atteint en superposant quatre niveaux de dalles robustes, avec des orientations alternées.

Vers l'est, cet empilement de plaques superposées avec des directions alternées se termine contre le soubassement du mur (M10) qui limitait autrefois la petite salle de l'oratoire. Il s'agit d'une structure un peu inattendue parce que, au contraire de l'habituelle double rangée de blocs avec remplissage, elle est construite avec une simple rangée qui, à l'est, retient le remplissage liant la partie terminale des plaques superposées (fig. 35). Cette simple rangée, bien visible en élévation du côté est (l'oratoire, comme nous l'avons dit, a été privé de son pavement et fouillé jusqu'à la roche, à un peu plus d'un mètre en dessous de la partie supérieure conservée de M11), est en calcaire à lumachelle, comme tous les murs du temple ; composée de blocs oblongs, elle s'encastre dans les fondations — comparables par le matériau et la technique – des deux murs latéraux de l'oratoire (M8 et M9) (fig. 14). Tous les blocs des fondations de M8, M9 et M10, exécutés avec soin, sont des remplois. Il s'agit de pierres longues de 1,20 m environ, travaillées sur trois faces et présentant une encoche (avec une dépouille pour parfaire l'assemblage) à une extrémité ou aux deux. Le fait que la surface comprise entre ces décrochements (longue en moyenne de 90 cm et large de 20 cm) soit décorée d'un piquetage central entouré d'une ciselure périmétrale en U ou simplement en L, montre que ces pierres proviennent d'une couverture reposant sur des poutres parallèles. Il s'agit d'un type bien connu dans les temples sudarabique<sup>32</sup>, qui témoigne, avec les autres remplois déjà signalés (les fragments de dalles circulaires évidées qui proviendraient d'un puits), qu'il devait exister à Yéha un temple antérieur à celui que nous décrivons, probablement situé au même endroit ou à proximité, sans doute de moindres dimensions.

La disparition du pavement dans l'oratoire ne permet plus de déterminer quelle était la hauteur de M10 et, en conséquence, quelles étaient les dimensions de l'entrée. Sur ce point, le plan est purement hypothétique. On peut être certain, cependant, que les murs latéraux de l'oratoire (M8 et M9) devaient laisser entre leurs extrémités et celles des murs de la chapelle (M6 et M7) un espace suffisant pour accéder aux deux annexes qui flanquaient l'oratoire dans les angles du temple. Dans celle de gauche (B2c), qui n'a pas été remaniée ultérieurement comme celle de droite (B2d), on a trouvé un amas de pierres et de terre qui, comme on le voit grâce à une dalle conservée dans l'angle nord-est, servait à surélever le pavement qui se situe là à un niveau relativement élevé (fig. 23 et 30). Il est possible en conséquence que l'accès depuis B2a se soit fait en montant une marche.

L'oratoire qui, dans les temples sudarabiques, est la partie la plus élevée, ne devait pas être plus bas que le pavement observé en B2c (et hypothétique en B2d). De ce fait, il faut supposer qu'on y accédait par une paire de marches à partir du niveau de B2a. La présence de la profonde entaille de plan quadrangulaire déjà signalée en avant de M10, qui pouvait fort bien ancrer une plateforme à degrés, semblerait confirmer cette hypothèse.

Après avoir achevé le dégagement des structures internes, la fouille s'est poursuivie à l'extérieur du temple, en avant de la façade principale. Le premier objectif était de vérifier l'existence d'un podium avec escalier (podio gradinato) dont les Allemands, en 1906, avaient avancé l'hypothèse, mais qu'ils ne purent pas confirmer du fait de la présence d'un édifice rectangulaire construit à époque tardive, contre la façade du temple<sup>33</sup>. Cette structure, comme celle à l'intérieur du temple, fut enlevée à la fin des années quarante, ce qui permit, malgré la présence de quelques tombes récentes, de vérifier par des sondages la présence effective à cet

33. D. Krencker, op. cit. (n. 1), p. 80, fig. 167.

<sup>32.</sup> Il en est ainsi à Ma'ın : voir J. Schmidt, « Der Stadttempel von Ma'ın », dans Archäologische Berichte aus dem Yemen, I, 1982, p. 153 sq. et pl. 64b-65a-c.

endroit d'un vaste podium, servant de socle aux propylées monumentaux du temple (fig. 7 et 22).

Comme nous l'avons déjà indiqué, à cet endroit, la roche de la colline est relativement profonde. Pour édifier le podium et atteindre le niveau du sol du temple, il fut donc nécessaire de disposer sur cette roche un grand nombre d'assises (fig. 37-38). La structure, qui s'appuie dans l'axe contre la façade du temple, sur une largeur de 10,40 m (laissant libres quelque 2,40 m de chaque côté), a l'aspect d'un parallélépipède dont la paroi ouest dépasse 3 m de hauteur (dans le sondage 2, la roche n'a pas été atteinte) et dont la paroi sud atteint 2,50 m (sondage 1)<sup>34</sup>.

Les blocs qui composent ce podium ont une finition particulière: sur la face visible, ils présentent une ciselure fonctionnelle en L, laissant à l'état brut le reste de la surface (fig. 38). Ceci permettait, évidemment, en ajustant les parties ciselées, de disposer les blocs verticalement de façon précise<sup>35</sup>. Il est intéressant de noter que cette technique a été aussi utilisée dans les assises les plus basses du soubassement du temple (fig. 39), ainsi qu'on peut le voir dans la partie dégagée au sud du podium (où il a fallu un total de treize assises en saillie progressive pour atteindre la roche vierge). Cette similarité dans le traitement des blocs amène à supposer que le temple et ses propylées furent conçus et réalisés en même temps.

Le plan supérieur du podium mesure 10,40 m (du nord au sud), sur 5,10 m (d'est en ouest). Il rencontre le temple au milieu de la quatrième assise en saillie (à partir du haut) du soubassement, à savoir l'assise sur laquelle s'appuient les dalles du pavement de l'avant-seuil (qui, comme nous l'avons vu, prolongent vers l'extérieur le pavement de la salle hypostyle) (fig. 37). Cette partie supérieure du podium est constituée de six grands monolithes parallèles (Ta-Tf) en pierre volcanique (larges en moyenne de 1,10 m et épais de 0,65 m)<sup>36</sup> qui, partant du temple et laissant entre eux un espace de 0,60 m environ, couvrent le podium dans toute sa largeur (fig. 40). Le plan de circulation est égalisé en remplissant les intervalles entre les monolithes avec un bourrage de pierres recouvert par des dallettes logées dans des feuillures.

Par endroit, le remplissage des intervalles a été enlevé pour aménager des sépultures médiévales. De la sorte, il a été possible



Fig. 37 — Vue du podium en avant du temple (A), depuis l'ouest.



Fig. 38 — Les assises de fondation du podium (depuis l'ouest) dégagées par le sondage 2.

Noter la ciselure en L autour des blocs, dont le but n'était pas de décorer,
mais probablement d'obtenir un mur parfaitement d'aplomb.

<sup>34.</sup> La face nord n'a pas encore été fouillée du fait de la présence de quelques tombes récentes.

Les caractères sudarabiques incisés sur certains blocs pouvaient aussi servir de guide.

<sup>36.</sup> L'existence de la poutre Ta est encore hypothétique, puisque le sondage n'a pas dégagé l'extrémité nord du podium.



Fig. 39 — Les assises les plus basses du soubassement du temple, telles qu'elles apparaissent dans le sondage 1 (depuis l'ouest). Le traitement de la partie visible des blocs est comparable à celui déjà observé dans le soubassement du podium.



Fig. 40 — Les monolithes parallèles (Tb-Tf) du podium, vus depuis le sud. Sur leurs extrémités occidentales (à gauche), noter les cavités destinées à recevoir les piliers quadrangulaires des propylées. Les intervalles sont remplis de pierre et couverts de dallettes.



Fig. 41 — Les monolithes volcaniques du podium s'appuient sur des blocs de calcaire jaune, parfaitement taillés et appareillés (apparemment des matériaux de remploi). La photographie a été prise entre les monolithes Te et Tf depuis l'ouest, à savoir en un point où le remplissage de pierres a été enlevé pour aménager une tombe médiévale.

d'observer que les monolithes Ta-Tf s'appuient sur de longs blocs de calcaire jaune, bien équarris et travaillés (fig. 41), qui pourraient être — comme dans les fondations de l'oratoire B2b — des remplois. Les intervalles entre ces blocs sont remplis de terre.

La fonction de monolithes si robustes et soignés (Ta-Tf), qui s'adaptent avec précision au soubassement du temple, grâce à une taille en escalier qui épouse les assises en saillies progressives (fig. 42), se comprend si on observe les évidements rectangulaires (longs de 90 cm et larges de 75 cm) à l'extrémité de leur face supérieure (fig. 40). Ces mortaises servaient évidemment de logement aux six grands piliers (Pa-Pf) des propylées du temple (fig. 43).

Le fait que les parois latérales (nord et sud) du podium correspondent aux limites externes des ouvertures du premier étage qui ont déjà été évoquées, amène à mettre ces deux éléments architectoniques en relation. On peut supposer, par exemple, que dans ces cavités s'ancraient des poutres reliant le temple à l'architrave couronnant les six piliers ; il y aurait donc eu de véritables propylées en avant du temple<sup>37</sup>. L'hypothèse paraît d'autant plus vraisemblable qu'elle s'accorde avec ce que nous savons des temples yéménites. La hauteur de ces propylées, au-dessus du plan du podium, aurait été de 9,20 m. Il n'est pas exclu que, dans le mur dominant les propylées, aient existé des prises de lumière pour le premier étage du temple.

Étant donné l'absence de finition dans les fondations, le soubassement des propylées devait être dissimulé. Cette hypothèse est renforcée par la présence d'un contrefort sur le côté sud du podium qui n'était certainement pas visible (fig. 13). Il n'était pas nécessaire, par conséquent, de monter une volée de marches (comme le supposaient les Allemands 38) pour accéder au podium, ce qui implique que le sol alentour était à peine plus bas qu'aujourd'hui. Ce sol devait être au niveau des bases des monolithes Ta-Tf; deux marches creusées sur le devant, dans l'intervalle séparant les monolithes, suffisaient pour rattraper un dénivellement

de 60 cm environ (fig. 37).

Pour passer des propylées dans la salle hypostyle, il fallait franchir un portail monumental qui, malheureusement, n'est conservé qu'en partie (fig. 44). Comme nous l'avons déjà dit, le seuil, surélevé, était constitué de deux rangées de blocs occupant tout l'es-

38. D. Krencker, op. cit. (n. 1), p. 80, fig. 165.

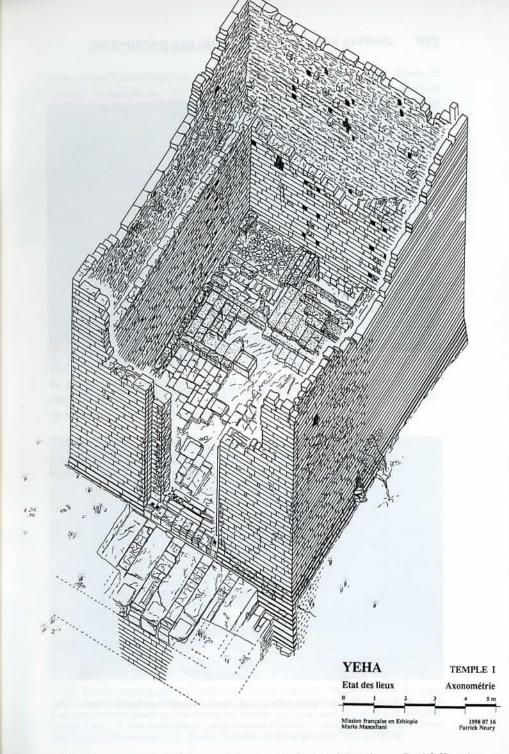
<sup>37.</sup> La section des poutres horizontales pourrait avoir été carrée, comme semblent le suggérer la hauteur des ouvertures sur la partie haute de la façade (75 cm) et la largeur des piliers Pa-Pf (75 cm).



FIG. 42 — Détail illustrant la taille en escalier de l'extrémité d'un monolithe (Tf) afin de l'adapter aux assises en saillie progressive du soubassement du temple (depuis le sud).

pace compris entre les murs M4 et M5, liées par un bourrage et sans doute, à l'origine, recouvertes de dalles. A hauteur de ce seuil, les extrémités des murs M4 et M5 ne montrent pas de limites franches (fig. 17): les blocs terminaux, qui formaient les montants, ont disparu et il est difficile de déterminer la largeur exacte de l'entrée, même si celle-ci, vu les blocs du seuil, ne devait pas être notablement inférieure aux 3,80 m environ que nous voyons aujourd'hui (fig. 45). Une telle largeur est remarquable; elle surprend d'autant plus qu'elle ne s'accorde guère avec le besoin d'un dispositif de fermeture.

Des cavités sur les montants et sur les dalles de pavement de l'avant-seuil (large de 4,80 m et profond de 0,85) permettent cependant de supposer l'existence d'un tel dispositif de fermeture. Les faces internes des montants comportent un renfoncement (large de 55 cm et profond de 5 à 7 cm) sur toute leur hauteur, qui



 ${\it Fig.~43-Y\'eha: reconstruction~axonom\'etrique~du~Grand~Temple~(par~Patrick~Neury)}.$ 

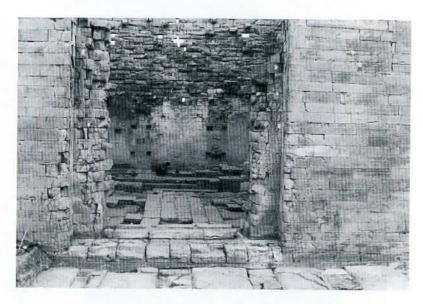


Fig. 44 — Vue de l'entrée du temple depuis l'extérieur (depuis l'ouest).



Fig. 45 — Vue de l'entrée du temple depuis l'intérieur (depuis l'est).

laisse vers l'extérieur un redent large de 30 cm (fig. 17-18). Dans la moitié occidentale de ces renfoncements, de petites mortaises quadrangulaires sont alignées verticalement, toutes les quatre assises. Sur le pavement, à l'aplomb de ces aménagements, on trouve deux mortaises plus grandes (19 x 14 cm), alignées dans le sens nord-sud (fig. 46), à chaque extrémité du passage. En avant de ces mortaises, à l'ouest, on trouve à gauche et à droite deux rainures symétriques (larges de 8-10 cm et profondes de 4-5 cm) qui, après 50 cm, font un angle vers l'est (s'alignant avec les parois internes des montants), puis, après 30 cm, repartent vers le centre de l'entrée, se poursuivant chacune sur 112 cm; enfin, elles font encore un angle de 90° vers l'est pour arriver contre le seuil. La distance entre les deux rainures, à la hauteur du seuil, est de 1,40 m (fig. 7).

Ces indices sont explicites: ils gardent la trace d'une série de panneaux (en pierre ou en bois) qui, fixés avec quatre tenons robustes aux mortaises du pavement et maintenus verticalement dans un angle des renfoncements des montants au moyen d'autres goujons, masquaient les dimensions réelles de l'entrée du temple, réduisant le passage libre de 3,80 m à 1,40 m. Cette astuce facilitait la fermeture quotidienne, tout en permettant, dans les grandes occasions, d'ouvrir plus largement le passage puisque ces pan-

neaux étaient certainement amovibles.

Les matériaux retrouvés au cours de la fouille sont en presque totalité d'origine locale et — vu le contexte archéologique (installations chrétiennes à l'intérieur du temple; tombes contre le podium des propylées et le soubassement du temple) — datent de la phase dite « pré-aksumite » ou « sabéo-éthiopienne » ou de périodes postérieures. Parmi ces matériaux (qui devront être examinés par des spécialistes des antiquités éthiopiennes et feront l'objet d'une étude à part), il convient de noter les vases et objets suivants qui présentent une indubitable relation avec l'Arabie méridionale:

a. Céramique

Il s'agit d'un petit groupe de fragments de vases (fig. 47), trouvés dans les interstices du rocher sous la salle hypostyle, là où le dallage a disparu. Certains tessons se distinguent nettement des

<sup>39.</sup> Pour la terminologie et la chronologie, voir R. Fattovich, « Remarks on the Pre-Aksumite Period in Northern Ethiopia », *Journal of Ethiopian Studies* 23, 1990, p. 1-33; Id., « The Contacts Between Southern Arabia and the Horn of Africa in Late Prehistoric and Early Historical Times: A View from Africa », dans *Profumi d'Arabia*, A. Avanzini éd., Atti del Convegno (Saggi di Storia antica, 11), Rome, « L'Erma » di Bretschneider, 1997, p. 282 sq.

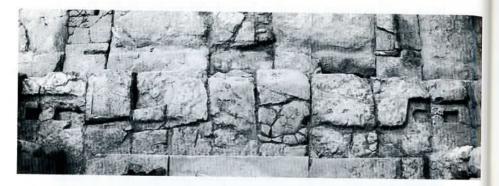


Fig. 46 — Détail des cavités et des mortaises dans l'avant-seuil (depuis l'est),

autres par la forme, par la prédominance de la couleur rose de l'argile, par la densité des inclusions blanches et par un voile externe rose-orange ou rose-violacé; ils appartiennent à des vases pour lesquels il n'est pas difficile de trouver des correspondants en Arabie méridionale. Ce sont en particulier les fonds en anneau, les coupes avec un rebord simple à peine cambré (parfois avec un listel externe), un cratère au rebord épaissi, un récipient avec des prises horizontales, et un col (ou un couvercle percé): toutes ces formes sont communes dans tout le répertoire sudarabique<sup>40</sup>, même si elles sont trop peu nombreuses pour donner une chronologie précise.

#### b. Objets

En dehors de quelques blocs décorés avec les motifs classiques de rainures à plat ou en biseau (fig. 48-49) qui s'ajoutent à ceux relevés par la Deutsche Aksum-Expedition<sup>41</sup>, et d'une table d'offrande en albâtre (fig. 50), la Mission a découvert les deux objets suivants dont l'origine sudarabique est incontestable:

1. Fragment de dalle en calcaire jaune avec décor incisé (fig. 51). Découvert dans les dépôts qui recouvraient le podium des propylées, il est haut de 7,5 cm, large de 8,7 cm et profond de 6,5 cm. Sur la face travaillée, partant de la gauche, c'est-à-dire de l'unique marge conservée, deux métopes verticales sont incisées. Dans la première, deux serpents sont entrelacés; dans la seconde, le motif est difficile à identifier (s'agit-il de l'arrière-train d'un

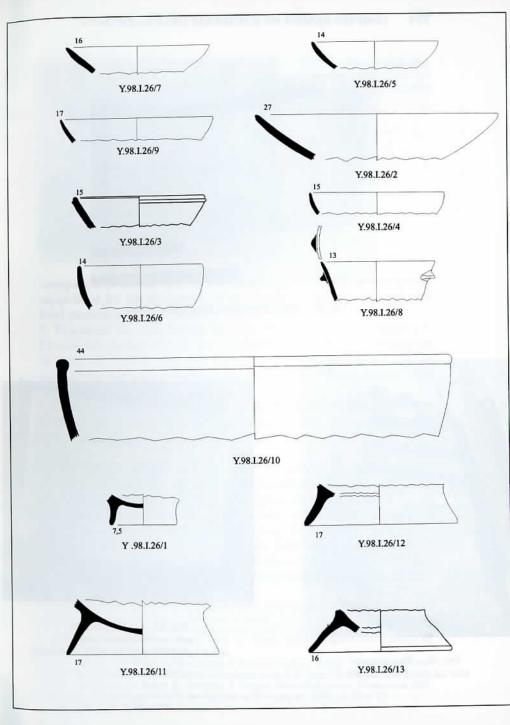


Fig. 47 — Yéha: la céramique sabéenne du Grand Temple (dessins de Philippe Aycard).

<sup>40.</sup> Par exemple, voir la céramique de Yalā (A. de Maigret, « La ceramica sabea : specificità e sviluppi da uno studio delle forme », à paraître).

<sup>41.</sup> D. Krencker, op. cit. (n. 1), p. 84 sqq., fig. 177-193.

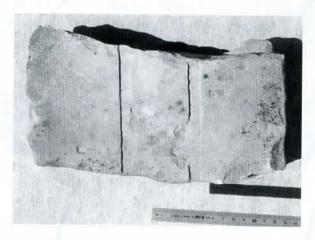


Fig. 48 — Bloc décoré avec deux listels incisés.

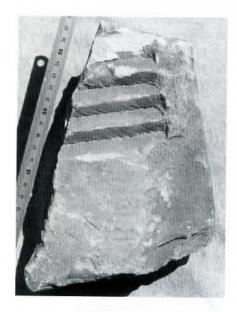


Fig. 49 — Bloc décoré avec un motif de rainures.

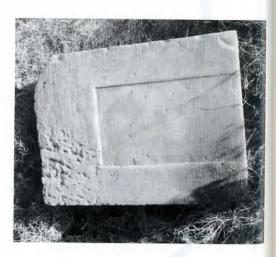


Fig. 50 — Dalle d'albâtre avec un évidement central, servant probablement de table d'offrande.



FIG. 51 — Fragment de bloc calcaire avec décor de serpents et de bouquetin (?) incisé.

bouquetin?). Aussi bien la technique que le motif des serpents rappellent les décors incisés d'un certain nombre de temples du Jawf véménite, communément appelés Banāt 'Ād<sup>42</sup>.

Jawf yéménite, communément appelés Banāt 'Ād<sup>42</sup>.

2. Fragment de vase inscrit (fig. 52). Trouvé dans le sondage 2 à l'ouest des propylées et à une profondeur de 1,60 m, ce fragment de vase, de couleur noisette claire, mesure 7,2 cm sur 5,2. Sur la surface, on a incisé avant cuisson deux lettres sudarabiques:

L'habitude d'écrire sur les vases est bien attestée dans le monde sudarabique. Il est vraisemblable que ce tesson date de la période préaksumite, mais on ne saurait exclure totalement une date postérieure.

D'un point de vue architectural, le temple de Yéha permet d'évidents rapprochements avec les temples sudarabiques de type hypostyle, à savoir avec ceux du bassin Jawf-Ḥaḍramawt<sup>43</sup>. Les temples ḥaḍramawtiques, même s'ils offrent des parallèles notables, non seulement dans la forme de la salle hypostyle et dans la position de l'entrée, mais aussi dans la présence de propylées (temple d'al-Hajra et de Ḥuṣn al-Qays<sup>44</sup>) et d'un oratoire central unique (temples de Mashgha, Makaynūn et Bāquṭfa<sup>45</sup>), se dis-

<sup>42.</sup> Il s'agit des temples hors les murs de Ma'ın, Kharibat Hamdān et as-Sawdā', et des temples à l'intérieur des cités de Ma'ın et d'al-Baydā': voir R. Audouin, « Étude du décor des temples des Banāt 'Ād », dans *Arabia antiqua. Early Origins of South Arabian States*, Ch. J. Robin éd. (Serie orientale Roma, LXX, 1), Rome, Istituto italiano per il Medio ed Estremo Oriente, 1996, p. 121-142.

M. Jung, «The Religious Monuments of Ancient Southern Arabia. A Preliminary Typological Classification», Annali dell'Istituto universitario orientale di Napoli 48, 1988, p. 196 sq.

J.-F. Breton, L. Badre, R. Audouin, J. Seigne, Wadi Hadramawt. Prospections 1978-1979, Aden, Centre culturel et de Recherches archéologiques, 1982, pl. III et VI.
 Ibid., pl. II, V, IX et XI.



Fig. 52 — Fragment de vase inscrit.

tinguent néanmoins du temple tigréen par le nombre réduit des rangées de piliers (presque toujours deux) et par les techniques architecturales qui privilégient le bois et l'argile.

Dans la région minéenne (à savoir le Jawf moyen), où le nombre des nefs est plus grand et les techniques de construction tout à fait semblables (temples de Ma'īn [intra muros], d'ash-Shaqab, de Barāqish [temple dédié à Nakraḥ])<sup>46</sup>, la parenté est encore plus nette. C'est surtout vrai du temple de Barāqish, fouillé en 1990-1992, qui offre un parallèle exact au Grand Temple de Yéha<sup>47</sup>. Dans ce temple de Barāqish, il a été possible de distinguer trois phases de construction (minéen A, B et C) qui, grâce à des datations relativement précises (fondées également pour les phases A et B, les plus récentes, sur des données épigraphiques), peuvent aider à situer dans le temps le temple de Yéha.

Le rapprochement avec le temple de Barāqish concerne avant tout la phase la plus ancienne (minéen C)<sup>48</sup>; les similitudes sont alors multiples, non seulement dans la conception architecturale générale, mais aussi dans les solutions techniques, les détails d'aménagement et les éléments décoratifs. Il vaut la peine d'en dresser la liste:

#### a. plan

temple précédé par des propylées;

propylées sans escalier d'accès monumental;

 double marche aménagée dans les intervalles entre les piliers des propylées;  division du temple en une vaste salle hypostyle quadrangulaire et une chapelle (ou série de chapelles) étroite au fond;

présence dans la salle hypostyle de quatre rangées de trois piliers qui divisent l'espace en cinq nefs, la plus

ample étant la nef centrale;

 division de la salle hypostyle en une partie basse avec huit piliers, et une partie haute avec quatre piliers;

 surélévation de la chapelle (ou des chapelles) par rapport à la salle hypostyle.

#### b. techniques de construction

même matériau, à savoir du calcaire à lumachelle;

 murs périmétraux du temple construits avec double parement et remplissage interne;

cohésion des deux parements au moyen de blocs dispo-

sés en boutisse, alignés verticalement;

 murs de refend fixés aux murs périmétraux par des tenons et des mortaises;

soubassement du temple avec des assises en saillie pro-

gressive;

propylées dont les piliers s'appuient sur des monolithes.

#### c. aménagements

banquettes faisant le tour de la salle hypostyle;

 rigole d'écoulement dans la partie basse de la salle hypostyle, passant à l'extérieur;

pavement du temple avec des dalles à l'équerre.

#### d. éléments décoratifs

 blocs de pierre destinés à être vus, avec une taille pointée relevée d'une ciselure périmétrale;

motifs de denticules, rainures et rangées de bouquetins.

Même si des différences peuvent être observées, comme par exemple le nombre des chapelles et des étages, les points communs sont impressionnants en nombre et en qualité. Ce ne saurait être le fait du hasard. Il y a là sans aucun doute un moyen de fixer la chronologie du temple tigréen.

La phase C du temple de Nakraḥ — la plus ancienne — est datée des VII°-VI° siècles av. J.-C. <sup>49</sup> Divers arguments de nature archéolo-

A. de Maigret, Arabia Felix. Un viaggio nell'archeologia dello Yemen, Milan. Rusconi, 1996.

<sup>47.</sup> A. de Maigret, Ch. Robin, art. cit. (n. 19).

<sup>48.</sup> Ibid., fig. 2 (p. 433) et 4 (p. 448).

<sup>49.</sup> A. de Maigret, La seconda campagna di scavi della missione archeologica italiana a Baraqish (Yemen, 1992) (Conferenze IsMEO, 6), Rome, 1993, p. 20.

gique (comme l'existence de la poterne percée dans l'enceinte pour accéder au temple, assurée dès cette phase<sup>50</sup>) semblent situer la construction primitive du temple de Nakraḥ aux environs de 700 av. J.-C.

Le Grand Temple de Yéha, vu les similarités remarquables de ses structures, ne devrait pas être d'une date très différente; il ne saurait être beaucoup plus tardif puisque, après Karib'il Watār fils de Dhamar'alī (ou Karib'īl le Grand), l'hégémonie sabéenne

décline rapidement.

Cependant, les premières manifestations d'une influence sudarabique sur la colline de Yéha doivent être plus anciennes. Comme nous l'avons vu, des matériaux de remploi ont été trouvés dans le Grand Temple, notamment dans les soubassements de l'oratoire, dans les murs de refend de la chapelle et dans le podium. Ils proviennent d'une construction plus ancienne, presque certainement un petit temple qui devait se trouver au même endroit et pourrait dater du VIII° s. av. J.-C., alors que l'empire sabéen étendait son influence en Éthiopie. Le fragment de dalle avec un décor incisé figuratif du type des « Banāt 'Ād » (fig. 51), trouvé dans le sondage 1 à l'extérieur du temple, devrait appartenir à cette construction plus ancienne. Les données chronologiques qui ont été recueillies sur ce type de décor dans le Jawf yéménite confirmeraient une telle datation.

Si l'appartenance au II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. (suggérée par R. Fattovich) d'un petit vase caréné à col long (fig. 53) trouvé dans une sépulture devant le podium (sondage 2) était confirmée, nous pourrions affirmer que la construction du Grand Temple et de ses propylées dut entailler des niveaux archéologiques déjà existants. Ceci démontrerait la grande antiquité de l'occupation de la colline de Yéha.

La parenté étroite de l'architecture du Grand Temple de Yéha avec celle des temples hypostyles yéménites est également intéressante, dans la mesure où elle comporte certaines implications d'ordre historique. Son interprétation, il est vrai, n'est pas sans faire difficulté puisqu'on se trouve face à deux solutions contraires:

 soit le Grand Temple de Yéha a été construit par des Sabéens; dans ce cas, il faut supposer qu'il en est de même pour le temple de Nakraḥ à Barāqish (qui est considéré présentement comme minéen);



Fig. 53 — Vase en céramique noire lustrée, trouvé dans une tombe au fond du sondage 2.

2) soit le Grand Temple de Yéha est l'ouvrage d'architectes provenant du Jawf comme le suggère la typologie archéologique qui inclut le temple de Barāqish parmi les temples hypostyles de cette région; dans cette hypothèse, il ne serait pas une construction typiquement sabéenne.

Si on penche pour la première hypothèse, on nie la valeur de tout classement typologique de l'architecture religieuse sudarabique, même si l'on sait que sa crédibilité est faible puisque les données archéologiques disponibles sont encore très fragmentaires. Si on privilégie la seconde, on met en doute l'identité culturelle sabéenne — qui paraissait incontestable — des constructeurs du Grand Temple de Yéha. L'état de nos connaissances est encore insuffisant pour établir avec certitude laquelle des deux hypothèses est la bonne. Personnellement, je pencherais pour la seconde, avec deux arguments:

 la preuve que les temples hypostyles ne débordaient pas le bassin Jawf-Hadramawt est fournie par la présence exclusive de temples à cour dans les autres régions du Yémen, y compris à Saba'. Les temples préislamiques que nous connaissons dans ce

<sup>50.</sup> Il semble possible d'établir une relation entre le temple et la muraille construite — ou reconstruite — par le souverain sabéen Karib'il Watār, fils de Dhamar'ali (RES 3946/1).

pays sont assez nombreux pour rejeter l'argument d'une insuffisance de la documentation ;

2) il n'est pas dit qu'en Afrique, les immigrants sudarabiques aient apporté une culture exclusivement sabéenne. De même qu'il ne semble pas étonnant de trouver des temples hypostyles de conception locale dans le Jawf dominé par les Sabéens, de même, me semble-t-il, il ne devrait pas paraître extraordinaire de trouver un temple hypostyle d'inspiration jawfite dans un site éthiopien liés aux Sabéens.

Enfin, une dernière interrogation vient à l'esprit: le temple de Yéha fut-il achevé? Il subsiste quelque doute. Il est étonnant, par exemple, qu'il ne reste pas de trace (même insignifiante ou fragmentaire) des douze piliers de la salle hypostyle et des six piliers des propylées, ni dans le temple, ni dans ses parages, ni dans le village. Il en est de même des grandes poutres du plafond du premier étage, et des piliers (ou des colonnes) qui soutenaient le toit. Il est vrai que les matériaux effondrés furent remployés dans l'église voisine, mais, à l'époque de la Deutsche Aksum Expedition, ils ne représentaient pas un volume considérable<sup>51</sup> et ne semblaient pas susceptibles d'englober tous les matériaux considérés. Par ailleurs, les piliers auraient eu des dimensions trop grandes pour être remployés dans l'église d'Abbā Afṣē ou pour être taillés dans un matériau périssable (comme le bois).

L'hypothèse d'une interruption des travaux, si elle était prouvée, constituerait une donnée importante pour fixer la date finale du temple, qui pourrait être mise en relation soit avec un affaiblissement du pouvoir local, soit avec la fin de la présence sabéenne en Éthiopie (consécutive au déclin de Saba' après le règne de Karib'îl Watār le Grand).

#### II. LE GRAND TEMPLE DE YÉHA ET LES DONNÉES DE L'ÉPIGRAPHIE (Christian J. Robin)<sup>52</sup>

En présentant les résultats de la fouille, Alessandro de Maigret a posé naturellement deux questions : par qui et quand le Grand Temple de Yéha a-t-il été édifié ? L'archéologie a apporté quelques éléments de réponse. Je voudrais maintenant interroger l'épigraphie, en ajoutant incidemment deux autres questions : comment s'appelait ce temple et quelle divinité y était vénérée ?

### Par qui le Grand Temple de Yéha a-t-il été construit?

La première question que pose le temple est l'identité de ses constructeurs. Alessandro de Maigret a souligné la très grande ressemblance de ce temple hypostyle avec celui qu'il a dégagé à Barāqish (l'antique Yathill), au Yémen. Presque tout y est comparable : le plan, les proportions, l'organisation intérieure, les propylées monumentaux, le système de couverture, l'appareil ou le type de pierre. Les différences sont, somme toute, relativement mineures : des chapelles plus nombreuses à Barāqish ; l'ajout d'un étage et des dimensions plus grandes à Yéha. A première vue, il paraît vraisemblable que le Grand Temple de Yéha suit fidèlement un modèle sudarabique. Il ne faut pas oublier, cependant, qu'en Arabie méridionale, le temple de Yathill est unique en son genre, même si tel ou tel caractère se retrouve dans d'autres édifices religieux ou civils.

La cité de Yathill a dépendu du royaume de Šaba' jusque vers 700 av. J.-C.; après cette date, elle passe sous le contrôle de Ma'ın et reste minéenne pendant près de sept siècles. Le temple de

<sup>51.</sup> D. Krencker, op. cit. (n. 1), p. 81, fig. 168.

<sup>52.</sup> Abréviations utilisées:

CIH: Corpus Inscriptionum Semiticarum ab Academia Inscriptionum et Litterarum Humaniorum conditum atque digestum. IV, Inscriptiones Himyariticas et Sabaeas continens, Paris (Imprimerie nationale), tomus I-III, 1899-1930.

Dictionnaire sabéen: A. F. L. Beeston, M. A. Ghul, W. W. Müller, J. Ryckmans, Sabaic Dictionary (English-French-Arabic)-Dictionnaire sabéen (anglais-français-arabe)-al-Mu'gam

as-saba'ı (bi-l-inğiliziyya wa-l-firansiyya wa-l-'arabiyya) (Publication of the University of Sanaa), Louvain-la-Neuve-Beyrouth, Éditions Peeters-Librairie du Liban, 1984.

GI 1209: N. Rhodokanakis, « Altsabäische Texte II », Wiener Zeischrift für die Kunde des Morgenlandes XXXIX, 1932, p. 173-186.

IDIS-al-Kāfir: Ch. Robin, *Inabba'*, *Haram, al-Kafir*, *Kamna et al-Harāshif* (Inventaire des Inscriptions sudarabiques, 1), Paris-Rome, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres-Istituto italiano per il Medio ed Estremo Oriente, 1992.

IDIS-as-Sawda': A. Avanzini, as-Sawda' (Inventario delle iscrizioni sudarabiche, 4), Paris-Rome, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres-Istituto italiano per il Medio ed Estremo Oriente.

IDIS-Haram: voir Ch. Robin, Inabba'...
IDIS-Ma'in: François Bron, Ma'in (Inventaire des Inscriptions sudarabiques, 3), Paris-Rome, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres-Istituto italiano per l'Africa e l'Oriente, 1998.

IDIS-Shaqab = G. Gnoli, Shaqab al-Manassa (Inventario delle iscrizioni sudarabiche, 2), Paris-Rome, Académie des Inscriptions et Belle-Lettres-Istituto italiano per il Medio ed Estremo Oriente, 1993.

Ir 69 : Muṭahhar 'Alī al-Iryānī, Fī ta'rīḥ al-Yaman, nuquš musnadiyya wa-ta'liqāt, [San'ā'] (Markaz ad-dirāsāt wa-l-buhūt al-yamanī), 1990, 2º éd., p. 322-348 (reprise de l'article dans lequel ce texte a été édité).

Louvre: Y. Calvet, Ch. Robin, Arabie heureuse, Arabie déserte. Les antiquités arabiques du Musée du Louvre (Notes et documents des Musées de France, 31), Paris, Réunion des Musées nationaux, 1997 (avec la collaboration de Françoise Briquel-Chatonnet et de Marielle Pic).

MAFRAY-ash-Shaqab 1 et 2 : Ch. Robin, « Mission archéologique et épigraphique française au Yémen du Nord en automne 1978 », CRAI, 1979, p. 174-202 (= IDIS-Shaqab 4 et 5). RIÉth : É. Bernand, A. J. Drewes, R. Schneider, Recueil des inscriptions de l'Ethiopie des

périodes pré-axoumite et axoumite. I, Les documents; II, Les planches, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres-Diffusion de Boccard, 1991.

Nakraḥ fouillé par Alessandro de Maigret a donc été construit par les Sabéens s'il est antérieur à 700 av. J.-C., par les Minéens s'il est postérieur à cette date.

Pour identifier plus précisément les constructeurs du Grand Temple de Yéha, nous nous proposons de rechercher ce que nous savons des occupants du site. Deux approches complémentaires se présentent: l'étude de la culture matérielle et celle des documents écrits. Alessandro de Maigret a déjà fait quelques allusions à la culture matérielle, qui mériterait sans doute une étude plus approfondie: ce sera l'objet d'investigations à venir. Pour l'heure, notre intention est de réexaminer la documentation épigraphique.

Quelque trente trois documents avec de l'écriture ont été découverts à Yéha. Tous utilisent le même alphabet de vingt-neuf consonnes<sup>53</sup>, sans voyelles, identique à celui de l'Arabie du Sud et sans aucun doute emprunté à cette dernière. Dans la mesure où les plus anciens documents écrits de l'Arabie méridionale remontent au X<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (sans qu'une date un peu plus haute ne soit exclue), l'apparition de l'écriture en Éthiopie est certainement postérieure à cette date.

Il s'agit d'abord de 14 petits objets: un sceau (RIÉth 289) et des bronzes ajourés appelés « marques d'identité » (RIÉth 295-307). Le sceau est la pièce la plus intéressante de ce premier groupe puisqu'il porte W'r" Hywt, le nom d'un roi local dont le règne peut être situé vers 700 av. J.-C. comme nous le verrons. Les bronzes ajourés, qui contiennent souvent les lettres d'un mot (un nom de personne?), sont plus difficiles à interpréter et à dater.

Les dix-neuf inscriptions monumentales (plus précisément dixhuit, plus une, RIÉth 37, de provenance inconnue, qui est rapportée hypothétiquement à Yéha), présentent un plus grand intérêt, tout au moins celles qui ne sont pas trop brèves ou réduites à un débris insignifiant. Deux ont pour auteur le même W'r" Hywt: l'autel à libations RIÉth 7 ([W'r"] Hyw[t])<sup>54</sup> et le fragment de frise RIÉth 37 ([W]'r")<sup>55</sup>. Les autres (RIÉth 33-36 et 38-50) ont pour auteur des particuliers, parmi lesquels un maître-maçon qui se déclare originaire de Maryab, la capitale de Saba' en Arabie du Sud<sup>56</sup>.

53. Le nombre de 29 consonnes se rapporte à l'Arabie du Sud ; certaines ne sont pas attestées en Éthiopie. Ces inscriptions de Yéha forment une part notable des 179 documents de l'Éthiopie pré-aksumite que dénombre le Recueil des inscriptions de l'Éthiopie des périodes pré-axoumite et axoumite, sans compter les signes relevés sur les petits objets (sceaux, bronzes ajourés, fragments de céramique, etc.) Avec des auteurs d'origine locale et arabique, elles constituent un bon échantillonnage de ce corpus.

L'analyse linguistique est un premier outil pour cerner l'identité des habitants de Yéha. Dans la mesure où les documents substantiels sont peu nombreux, les remarques qui vont suivre se fondent sur l'ensemble du *corpus* pré-aksumite.

Il importe de préciser tout d'abord la période chronologique à laquelle appartiennent les inscriptions pré-aksumites. Pour l'heure, le seul moyen de les dater réside dans la comparaison avec l'Arabie du Sud. Un examen de la graphie des textes monumentaux permet de classer ceux-ci dans les styles graphiques que Jacqueline Pirenne appelait A, B et C, datés aujourd'hui approximativement entre le fin du VIIIe et le début du VIe siècle av. J.-C. Les documents les plus anciens sont ceux du roi W'r" Hywt descendant de S' lm" Ftr" déjà cité (voir notamment RIÉth 1, de style A; voir aussi 7, 11, 15, 18, 19, 25, 27, 36, 37 et 289): ce souverain serait un contemporain du mukarrib sabéen Karib'îl le Grand et régnerait donc vers 700 av. J.-C. Ses successeurs, Rd'm descendant de S'lm" Ftr" (RIÉth 9 et 12), Rbh descendant de W'r" Ryd" (RIÉth 8) et Lmn fils de Rbh (RIÉth 5, 10 et 13; voir aussi 61, où Lmn est invoqué avec un souverain sabéen nommé S' mh'ly), se suivraient, apparemment dans cet ordre.

La langue des inscriptions est très proche du sabéen, quand on examine la morphologie, le lexique, la syntaxe ou le formulaire. Quelques exemples empruntés à la morphologie peuvent l'illustrer.

La conjugaison du verbe est la même, pour les personnes attestées (accompli troisième personne masculin singulier et pluriel : f'l et f'lw). La forme factitive se construit avec le préfixe h- (hqny, hhds'), comme en sabéen, tandis que les autres langues de l'Arabie méridionale, madhābien, qatabānite et hadramawtique, ont un s'.

Les pronoms suffixes de troisième personne sont  $-h\omega$  (masculin singulier), -hy (féminin singulier : voir infra),  $-hm\omega$  ou  $-m\omega$  (masculin pluriel), tous construits avec un h, à nouveau comme en sabéen, alors que les autres langues de l'Arabie méridionale ont là aussi un  $s^{t \cdot 57}$ .

<sup>55.</sup> RIÉth 37: /... ... W] 'r' w-Bs'mi hhds'w l-'lmqh || Mtry'', \* [... ... W] 'r' et Bs'mt ont inauguré pour Almaqah Mtry'' (ou : ee mtry) \*.

<sup>56.</sup> RIEth 39, dont l'auteur est *Lhy grby*" | bn Yqdm'|l bn| | |F||qm" d-Mryb, « Lahay le maître-maçon, fils de Yaqdum'ıl, du (lignage de) Fqm"». Ce Lhy, associé à un frère, est l'auteur de plusieurs inscriptions à Gobochela: voir RIEth 23 et 30, mais aussi les textes plus ou moins mutilés RIEth 22, 24, 26, 27 et 29.

<sup>57.</sup> En sabéen, on relève -hw, -h/-hw/-hy et -hmw/-hwmw.

L'état déterminé du substantif ou de l'adjectif est indiqué par un -n postposé: voir par exemple mlk" sr' "yg'dy" (RIÉth 5 Å/1 et 8/1), matr" (RIÉth 9/2-3 et 10/6-7), etc. Il en est de même dans de nombreux noms propres: Ftr" (RIÉth 1/2), Ryd" (RIÉth 8/2), Sbh" (RIÉth 1/3), W'r" (RIÉth 1/1), etc.

L'état absolu peut comporter apparemment un -m postposé<sup>58</sup>, mais les seuls exemples assurés se trouvent dans l'onomastique: Rd'" (RIÉth 9/1), S'lm" (RIÉth 1/2; 7 B/1, etc.), S'm't", nom de femme (RIEth 1/2), etc.

Les prépositions, également, sont les mêmes qu'en sabéen: noter en particulier ln... 'd dans RIÉth 10/11-12.

Les inscriptions pré-aksumites présentent cependant toute une série de caractères originaux, orthographiques, syntaxiques et lexicaux39. Les différences orthographiques, qui reflètent sans doute des particularités phonétiques, sont nombreuses. Plusieurs ont déjà été relevées :

a) l'interdentale sourde tha' est d'ordinaire remplacée par la sifflante sin, comme dans:

- 'ttr, nom de divinité, attesté une seule fois avec cette graphie dans RIÉth 39, mais écrit d'ordinaire 's'tr (RIÉth 1/5, etc.);
- \*hhdt, « inaugurer »60, qui n'est attesté qu'avec la graphie hhds' (RIÉth 1/3, etc.);
- \*'ntt, « épouses », écrit 'ns 't dans RIÉth 8/5; - \*'wtn, « idoles », noté 'ws 'n dans RIÉth 5 A/2.

Aux exemples précédents, déjà signalés par Roger Schneider, il convient d'ajouter vraisemblablement s'qt (RIÉth 9/5-6 et 10/1361), substantif, dont l'étymologie était considérée comme «incertaine »62, mais qui peut être rapporté à la racine sabéenne et arabe WTQ; ce serait le correspondant de \*tqt, « confiance, garantie », écrit régulièrement avec un sin à la place du thā'.

b) l'emphatique (assez rare) za remplacée par le sad : voir slm

58. Voir 'thm dans RIÉth 9/7, où le m peut être interprété ainsi (voir n. 61). Dans RIÉth 10/15, le m final de mr'm serait radical (voir également n. 61).

59. Ils ont été inventoriés notamment par R. Schneider, « Quelques remarques sur la langue des inscriptions en sudarabique d'Éthiopie », Comptes rendus du Groupe Linguistique d'Études chamito-sémitiques g.l.e.c.s. XVI, 1971-1972, p. 23 sqq.; A. J. Drewes, « The Lexicon of Ethiopian Sabaean », dans Raydan 3, 1980, p. 35-54.

60. Pour les références au lexique sabéen, il convient de se reporter au Dictionnaire sabéen. 61. RIÉth 9/5-7, b-s'|qt 's'tr w-|H|wbs'... w- 'b-k Wd" (...) 'tk", « avec la garantie de 'Astar, de Hawbas...et de ton Père Wadd $^{""}$ , en échange (?) » [lire b-'tk" (?); en sabéen, 'tk signifierait « en face de, vis-à-vis de »] ; RIÉth 10/13-15, b-s'qt 's't|r w-Hbs'... w-'b-[k] Wd" bn kl | mr' " (dans le Recueil : bn/km. |mr 'm), « avec la garantie de 'Astar, de Hawbas... et de ton Père Waddes contre tout individu malveillant » (pour mr'm, voir le sabéen rgm, « malveillance, défaveur, rancune »).

A. J. Drewes, art. cit. (n. 59), p. 42.

(RIÉth 5 B/1, 6/1 etc.), « Noirs », groupe de la population qui s'oppose à « Rouges » ('dm). La confusion de ces deux phonèmes se trouve parfois en sabéen : voir les racines ZLL et ZLM II. c) le pronom suffixe de troisième personne masculin pluriel

(-hmw) qui perd son h, comme dans:

- byt-mw (RIÉth 5 A/2 et 8/5);

- 'ns't-m/w/ (RIÉth 8/5); - hgl-mw (RIÉth 8/5 63).

Cette graphie sans h trahit sans doute une articulation faible du phonème /h/: le nom de divinité 'lmghy perd de même son h dans

RIÉth 9/6 ('lmgy 64).

d) la confusion des consonnes dhal et zayn en un seul phonème, noté par la lettre dhāl du sudarabique et probablement réalisé /z/: voir le nom de temple 'dt (RIÉth 1/4) et les noms de personne 'dt' (RIÉth 36 B/1) et ''dd (RIÉth 299), à rapporter probablement à la racine 'ZZ; dans yg'dy" (RIÉth 5 A/1, 8/1 et 10/2-4), on ignore si la forme étymologique comporte un dhal ou un zayn. La même confusion du dhāl et du zayn (notés aussi par la seule lettre dhāl) est attestée en Arabie du Sud, mais dans la langue du Hadramawt 65. e) une graphie particulière pour deux noms de divinités : 'Imqhy

dans RIÉth 8/2, etc. (sabéen 'lmgh à époque ancienne, 'lmgh ou 'lmghw à l'époque sabéo-raydanite); dt-Hmn dans RIÉth 9/6-7, 71/2, 72/2, 73/2 et 75/2 (sabéen dt-Hmym). Noter que les graphies 'lmqh et dt-Hmym se rencontrent également dans toute une série

d'inscriptions pré-aksumites.

Il semble possible d'ajouter: f) l'emphatique d notée s (comme en hébreu), si on accepte notre interprétation de l'épithète sr': celle-ci, attestée dans l'expression mlk" sr', reçoit un sens satisfaisant si on la fait dériver de la racine DR' (qui prend en sabéen au thème fondamental les sens de « vaincre, humilier, soumettre »); mlk" sr'" signifierait donc « le roi vainqueur»; Abraham J. Drewes proposait, faute de meilleure solution, de l'interpréter d'après la racine SN<sup>66</sup>.

g) le ghayn confondu avec le 'ayn: voir mr'm, à interpréter sans doute d'après le sabéen rgm, « malveillance, défaveur, rancune » (voir déjà la n. 6)67. En sabéen, ce phénomène est attesté, mais

<sup>63.</sup> Noter que dans RIÉth 8, on relève trois fois la graphie -mw, mais aussi une fois -hmw (1. 4, nfs'-hmw)

<sup>64.</sup> Une autre interprétation de cette graphie serait une erreur du scribe, qui aurait confondu les lettres y et h, de forme semblable.

<sup>65.</sup> A. F. L. Beeston, Sabaic Grammar (Journal of Semitic Studies Monograph, 6), University of Manchester (JSS), 1984, p. 68.

<sup>66.</sup> A. J. Drewes, art. cit. (n. 59), p. 48.

<sup>67.</sup> Ibid., p. 42 et 46 ne propose aucune interprétation.

n'est pas systématique : c'est ainsi que  $m\bar{g}rb$ , « ouest », est représenté en sabéen — mais aussi dans les inscriptions préaksumites — par m'rb.

Les inscriptions pré-aksumites présentent aussi des structures inconnues en sabéen. Roger Schneider signale :

a) le pluriel de majesté, notamment dans RIÉth 8,

b) le verbe *hqny* (« dédier ») construit avec la préposition *l*- pour le destinataire de la dédicace,

alors que le sabéen accorde au singulier si le sujet est unique et construit le verbe *hqny* avec un double accusatif. Il convient de noter qu'en Arabie du Sud, le pluriel de majesté et *hqny l*- ne sont pas inconnus: ils se retrouvent dans les inscriptions en langue sabéenne rédigées par des Ḥimyarites.

Il convient de compléter cette liste avec :

c) les verbes consécutifs, tous à une forme conjuguée, alors que le sabéen conjugue le premier verbe et met les suivants à l'infinitif: voir hyww w-hhds'w dans RIÉth 5 A/2 (en sabéen, le second verbe serait écrit hhdt ou hhdtn). C'est à nouveau une isoglosse avec le sabéen des Himyarites, qui connaît les verbes consécutifs à une forme conjuguée.

C'est enfin un lexique inconnu en Arabie méridionale. Plusieurs substantifs (mr'm, s'qt ou sr') ont déjà été évoqués. Il est possible d'ajouter nh (RIÉth 5 B/1-2, etc.). Ce terme, dont l'étymologie est considérée comme incertaine , peut être interprété par la racine sabéenne NHY qui mériterait un réexamen; d'après le contexte, il semble signifier « demande, instigation », ce qui s'accorderait avec le sens du verbe sabéen thhy (« reconnaître un péché » d'après le Dictionnaire sabéen), qui est attesté exclusivement dans les textes de confession et souligne la soumission du pécheur aux exigences du dieu.

Abraham J. Drewes ajoute aux particularités des inscriptions pré-aksumites le suffixe -hy. Il observe qu'il apparaît toujours avec des paires de mots représentant des opposés : ms²rq-hy w-m'rb-hy, « l'est et l'ouest », et l'identifie avec le guèze -hī, « aussi, aussi bien »<sup>69</sup>. Roger Schneider a remarqué qu'il pouvait s'agir tout aussi bien du pronom suffixe troisième personne féminin singulier, attesté en sabéen avec cette graphie à l'époque sabéo-raydānite<sup>70</sup>. Cette dernière interprétation semble préférable : l'emploi de pronoms suffixes dans les énumérations est habituel en sabéen<sup>71</sup> ; les inscriptions pré-aksumites ne présentent guère de parentés avec

68. *Ibid.*, p. 41 sq. (sous b-). 69. *Ibid.*, p. 37.

70. R. Schneider, art. cit. (n. 59), p. 24.

le guèze ; enfin, dans une expression telle que  $\ln ms^2rq$ -hy 'd m'rb-hy (RIÉth 10/11-12), « de l'est à l'ouest », le sens du - $h\bar{i}$  guèze ne convient guère. Il en résulte que le  $y\bar{a}$  'de -hy notait vraisemblablement une voyelle longue de timbre  $/a/^{72}$ .

L'onomastique et les institutions, notamment le panthéon officiel, constituent un second outil pour cerner l'identité des auteurs d'inscriptions, à Yéha et, de manière plus générale, dans l'Éthio-

pie pré-aksumite.

Les textes donnent un grand nombre de noms de personne. Paolo Marrassini a souligné qu'ils s'interprètent aisément par les langues de l'Arabie antique<sup>73</sup>. Il faut ajouter que, comme en Arabie méridionale à la même époque, seuls les souverains portent (ou peuvent porter) un nom double, composé d'un nom personnel et d'une épithète. Ce sont:

S'lm" Ftr" (attesté seulement comme patronyme): RIÉth 1/1, etc.;

- W'r" Hywt: RIEth 1/1, etc.;

- W'r" Ryd": RIÉth 8/2 (patronyme).

Cependant, le sabéisant qui lit une inscription pré-aksumite ne se sent nullement en terrain familier: la plupart des anthroponymes sont nouveaux et leur structure est différente. Ainsi les théophores sont-ils bien rares, quatre au total, dont trois relevés dans le même texte, tous construits avec l'élément 'l ('l's', 'l'gd et 'l'qb, dans RIÉth 33—I/1-2; Nbţ'l, dans RIÉth 62/1), si on met à part les textes dont les auteurs se déclarent sabéens. L'absence d'anthroponymes constitués de deux radicaux (comme S'mhkrb ou Ykrbmlk), si communs dans la Saba' des origines, frappe davantage encore: en Éthiopie, on ne trouve que des noms composés d'un seul radical, si on excepte quelques formes dont l'analyse est incertaine comme Hdws'n (RIÉth 34/1).

Les institutions rappellent sans doute l'Arabie méridionale. Les inscriptions donnent au souverain le titre de « roi » (mlk) ou de « fédérateur » (mkrb). Cependant, ces titres sont utilisés différemment.

 P. Marrassini, "Ancora sulle "origini" etiopiche", dans Studi in onore di Edda Bresciani, S. F. Bondi, S. Pernigotti, F. Serra et A. Vivian éd., Pise, Giardini, 1985, p. 305 sq.

<sup>71.</sup> Comparer avec kl qs't Khd hwr-hw w-bd-hw dans RES 3945/12, etc.

<sup>72.</sup> Les seules voyelles que notent les langues anciennes de l'Arabie méridionale sont les longues en position finale. Pour ce faire, elles n'utilisent que deux matres lectionis, le waw et le ya' (ainsi que le ha', de manière sporadique, en madhabien et en hadramawtique). La notation du a et du 1 ne fait pas problème; il n'en est pas de même pour le a, qui n'est pas écrit à l'origine, mais qui est bientôt représenté par un w ou par un y. Dans le nom du dieu 'Imaph, qui s'écrit aussi 'Imaphw (en sabéen à l'époque sabéo-raydanite) et 'Imaphy (dans les inscriptions pré-aksumites), on peut supposer que les hésitations graphiques traduisent cette difficulté à rendre le /a/ final.

Le titre de *mlk* est toujours apposé au nom du roi et n'est pas suivi par le nom du royaume (RIÉth 1, 5, 7, 8, 9, 12 et 13); il exprime davantage une qualité qu'un pouvoir sur un territoire ou sur une communauté. Quant au titre de *mkrb*, s'il introduit bien, comme en Arabie, le nom du royaume, ce dernier présente la particularité de pouvoir être double, avec l'association de Saba' à la tribu locale. On relève ainsi:

— « fédérateur de Da'mat »<sup>74</sup>, *mkrb D'mt*: RIÉth 9 (roi *Rd'* <sup>m</sup>, descendant de *S'lm* <sup>m</sup> *Ftr* <sup>n</sup>);

— « fédérateur de Da'mat et de Saba' », mkrb D'mt w-S'b' : RIÉth 5 (roi Lmn, fils de Rbh), 8 (roi Rbh, descendant de W'r' Ryd''), 10 ([...], fils de Rbh).

Cette singularité du mukarribat éthiopien est malaisée à interpréter. En Arabie, il semblerait que le mkrb soit un magistrat chargé de veiller au respect de règles communes à l'ensemble des tribus sudarabiques, concernant notamment la sécurité collective (sacralité des temples, sûreté des entrepôts, des marchés et des caravanes, etc.)<sup>75</sup>; ce serait la raison pour laquelle le titre de mkrb ne se trouve pas dans deux royaumes simultanément. En Éthiopie, il est clair que le mukarribat de Da'mat est contemporain du mukarribat sabéen : faut-il en conclure que l'Afrique a sa propre organisation, du fait de la distance et de l'absence de continuité territoriale? Par ailleurs, la mention de Saba' dans le titre de deux des trois fédérateurs de Da'mat suggère une union étroite avec Saba', sinon une tutelle de cette dernière. Notre conclusion provisoire - et fortement hypothétique - est que le royaume de Da'mat a pris modèle sur Saba' pour rassembler un certain nombre de communautés d'Afrique dans une organisation collective (à finalités religieuses et commerciales), sans doute avec l'aide de Saba', qui jouit d'une position dominante.

Quelques documents, RIÉth 5, 8, 9 et 10, détaillent quelque peu, dans une proposition incidente, les groupes humains qui composent idéalement le royaume. Voici, par exemple, RIÉth 9:

- 1 symbole  $/Rd'^m mlk''[s]/|r'^n s'ryt m|/[krb]D'mt bn$
- 2  $bn S'lm(^m Ft)||(r)(^n) w-Y(r)'t 'r||(kt^n) hhds'w [m=]$
- 3  $q tr^n l Rb \parallel b l' w \parallel / . / h y w m m l =$
- 4  $kw D'mt/m/||s^2rq-hy w-||m'rb-hy S'b=$
- 5 '-hy w-'br-(h)||y'dm-hy|| [w-]slm-hy b-s'=
- 6 qt 's'tr w-[H]||bs' w-'lm||qy w-dt Hm=
- 7  $n \cdot w dt \cdot B' dn \mid w b k \cdot W d^m (..) 'tk'''$

74. La vocalisation de D'mt est inconnue ; Da'mat est donc une forme arbitraire, destinée à faciliter la lecture.

 Ch. J. Robin, «Arabie méridionale: l'État et les aromates», dans Profimi d'Arabica, op. cit. (n. 39) p. 52 sq.

- 1 Rd'm le roi vainqueur de S'ryt (?)76, fédérateur de Da'mat, des-
- 2 cendant de S'lm" Ftr, et Yr't la 'rkt ont inauguré le
- 3 brûle-parfums pour Rb maître de..., quand il est devenu 4 roi de Da'mat, de son Orient et de son Couchant, de ses
- 5 Sabéens et de ses Immigrants, de ses Rouges et de ses Noirs,
- 6 confiance de 'Astar, de Hawbas, d'Almaqā, de dhāt-Hmn,
- 7 de dhat-Ba'dan et de ton Père Waddum, en échange (?)

Le royaume de Da'mat présente donc une structure originale, puisqu'il associe au moins deux populations, l'une appelée les 'br (terme qui pourrait se rendre par « Immigrants ») et des Sabéens. Un autre caractère singulier de ce royaume, par rapport à l'Arabie du Sud, réside dans le fait que le roi associe fréquemment une reine à ses dédicaces: RIÉth 1/2 (S'm't'' 'rkt''), 7 B/1-2 ([.]m[..]t 'rkyt''), 9/2 (Yr't 'r[kt'']), 36 ('dt''' 'rkyt'') et 37 (Bs²mt).

Quant au panthéon officiel — nous entendons par là la liste immuable des divinités qui intronisent le souverain ou sont invoquées par lui comme garantes —, il ne manque pas d'étonner. Il comprend, dans l'ordre : 's'tr, H(w)bs', 'lmqh, dt Hmym, dt B'dn et Wd''' (voir notamment RIÉth 1, 9 et 10). Cette liste présente deux caractères notables : elle est comparable au panthéon sabéen (à cette époque 'ttr, 'lmqh, dt-Hmym et dt-B'dn) et ne comporte que des divinités sabéennes. Fait encore plus surprenant, H(w)bs', qui n'appartient pas alors au panthéon sabéen, y sera ajouté peu après, de sorte que les deux listes deviendront presque identiques. Il est manifeste que Da'mat entretient des relations très étroites avec Saba'.

L'ensemble des données relatives à l'identité des Pré-aksumites — nous dirons désormais des Da'matites d'après le nom du royaume — a été interprété de deux manières. D'après Roger Schneider<sup>77</sup>, qui développe une hypothèse formulée en premier lieu par Abraham J. Drewes<sup>78</sup>, les inscriptions da'matites peuvent se classer en deux groupes.

<sup>76.</sup> L'interprétation de ce terme est problématique : l'absence de nūnation suggère un nom propre, mais est-il vraiment le complément de sprin? Dans les contextes parallèles, S'ryt alterne avec Yg'th' /yg'th': voir RIÉth 5/1-2, Lmn mlk" sprin yg'th' mkrb D'mt w-S'b' bn Rb|h mlk"..., «Lmn le roi vainqueur de Yg'th (ou : le roi vainqueur, le yg'th), fédérateur de Da'mat et Saba', fils de Rbh le roi...»

<sup>77.</sup> R. Schneider, art. cit. (n. 59), p. 23 sqq.

<sup>78. «</sup> Nouvelles inscriptions de l'Ethiopie », *Bibliotheca orientalis* XIII, 1956, p. 179-182; « Les inscriptions de Melazo », *Annales d'Ethiopie* III, 1959, p. 83-88.

Le groupe I

Certaines seraient très comparables aux inscriptions sabéennes d'Arabie méridionale par la morphologie, le lexique, la phraséologie, les symboles, les noms de divinités et le style graphique. Dans ce groupe, plusieurs ont pour auteurs des personnages qui indiquent explicitement une origine sabéenne, les cités de Maryab, la capitale de Saba' (voir RIÉth 26, 27, 30, 39), et de Ḥadaqān, à 24 km au nord de Ṣan'ā' (RIÉth 55 et 56). Un texte, enfin, invoque un souverain sabéen, Sumhū'alī, avant le souverain local (RIÉth 61). Pour Roger Schneider, ces documents auraient été confectionnés par des colons sabéens, venus d'Arabie méridionale.

Le groupe II

Les autres inscriptions présenteraient quelques caractères singuliers, notamment les particularités phonétiques qui ont été analysées supra et un lexique inconnu en Arabie méridionale (s'qt et nh pour introduire les invocations finales, ou le suffixe -hy pour

opposer deux à deux les termes d'une énumération).

Selon Roger Schneider, les inscriptions du groupe II donneraient l'image d'une langue « une et cohérente », avec des divergences par rapport au sabéen qui vont toutes dans le sens du guèze; il les attribue donc à une population locale - appelée conventionnellement «Éthiopiens» - qui ferait usage d'une « langue vivante, réelle, saupoudrée peut-être par-ci par-là de sabéismes [...], plutôt que d'une langue savante sabéenne imparfaitement réalisée ». Il y aurait donc « à cette époque en Éthiopie septentrionale [...] quelques colonies, assez réduites semble-t-il, d'immigrants sabéens, mais aussi un royaume autochtone apparemment indépendant de Saba, et qui nous a laissé les inscriptions rédigées dans la langue du groupe II »79. En clair, dans l'Éthiopie des VIII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles coexisteraient deux populations : d'une part des tribus locales, ayant leur propre organisation politique et gravant des inscriptions dans une langue qui serait l'ancêtre du guèze, d'autre part des petits groupes de colons sabéens qui auraient laissé des inscriptions dans la langue du royaume de Saba'.

Cette distribution en deux groupes n'a pas rencontré un assentiment unanime. Les critiques sont venues principalement de chercheurs italiens<sup>80</sup> qui considèrent que la thèse formulée précé-

79. R. Schneider, art. cit. (n. 59), p. 25.

demment par Carlo Conti Rossini<sup>81</sup> n'a pas perdu toute sa validité<sup>82</sup>, même si, dans le détail, la plupart des arguments avancés par cet auteur sont contestables<sup>83</sup>. L'idée centrale de Conti Rossini est que la civilisation éthiopienne pré-aksumite sous tous ses aspects (écriture, langue, architecture, agriculture, maîtrise de l'eau, armement, etc.) s'inspire de modèles sudarabiques: ses initiateurs seraient donc des commerçants et des marins venus d'Arabie du Sud. Paolo Marrassini fait ainsi remarquer qu'aucun des caractères linguistiques des inscriptions du groupe II « n'est en contraste net avec le sudarabique »<sup>84</sup>.

En réalité, si le non-dit de chacune des deux thèses était explicité, il apparaîtrait qu'elles ne sont guère différentes. Dans l'hypothèse de deux populations distinctes (groupes I et II de Roger Schneider), il est clair que ces deux populations sont étroitement apparentées puisqu'elles écrivent des langues presque identiques et vénèrent les mêmes divinités; l'origine du groupe II de Roger Schneider, qui n'est jamais clairement énoncée, ne peut être que l'Arabie<sup>85</sup>. Si on se tourne vers l'hypothèse d'une population unique venue d'Arabie, force est d'admettre qu'elle se compose de deux groupes au moins, puisque les inscriptions mentionnent explicitement Da'mat et Saba'.

Sans entrer dans le détail de l'argumentation, quelques observations générales peuvent suggérer une nouvelle approche.

a. Il est pratiquement impossible, comme cela a déjà été remarqué, d'opposer deux groupes homogènes d'inscriptions. Dans le

d'opposer deux groupes homogenes d'inscriptions. Dans le groupe I de Roger Schneider, bien rares sont celles, comme RIÉth 30 et 39, qui pourraient passer pour véritablement sabéennes ; les autres présentent des caractères originaux<sup>86</sup>. En sens inverse, les

<sup>80.</sup> P. Marrassini, art. cit. (n. 73), p. 303-315; A. Avanzini, «Un exemple de langues en contact. Les inscriptions sud-arabes d'Éthiopie », dans L'Arabie préislamique et son environ-

nement historique et culturel, Actes du colloque de Strasbourg, 24-27 juin 1987, T. Fahd éd. (Université des sciences humaines de Strasbourg, Travaux du Centre de recherche sur le Proche-Orient et la Grèce antiques, 10), Leyde, Brill, 1989, p. 469-478 (le même article a été publié en italien: «Le iscrizioni sudarabiche d'Etiopia: esempio di culture e lingue a contatto », Oriens antiquus XXVI, 1987, p. 201-221).

<sup>81.</sup> Storia d'Etiopia, Parte prima, Dalle origini all'avvento della dinastia salomonide (Africa italiana, III), Bergame, Istituto italiano d'Arti grafiche, 1928, p. 99-106.

<sup>82. «</sup> Dunque, la prospettiva storica in cui inserire il problema delle " origini " etiopiche è quella di mantenere in pieno la teoria del Conti Rossini di un fortissimo influsso sudarabico » (P. Marrassini, art. cit. [n. 73], p. 309).

<sup>83.</sup> Voir R. Schneider, « Les débuts de l'histoire éthiopienne », dans Documents pour servir à l'histoire de la civilisation éthiopienne, 7, 1976, p. 47-54.

<sup>84.</sup> Art. cit. (n. 73), p. 304.

<sup>85.</sup> A. J. Drewes, art. cit. (n. 59), p. 182, fait l'hypothèse d'une « origine arabe, réelle ou supposée, de la famille au pouvoir » et suppose qu'il s'agit d'un « royaume éthiopien de culture sud-arabe ».

<sup>86.</sup> Voir par exemple l'emploi de nh dans RIÉth 26 et 27, dont les auteurs sont originaires de Maryab, la capitale de Saba'.

da matite a perdu le dad (passé à s) alors que ce phonème est

inscriptions du groupe II ne constituent pas un ensemble homogène et trahissent des disparités ou des évolutions87. En outre, ni l'onomastique ni le répertoire décoratif et iconographique ne distinguent les deux groupes. La ligne de partage dessinée par Roger Schneider ne paraît pas très significative.

b. Le panthéon officiel de Da mat, comme cela a été souligné, est étonnamment semblable à celui de Saba', donnant l'impression que les deux tribus (ou tout au moins les groupes dominants) sont

étroitement apparentées.

c. Les inscriptions da matites sont rédigées dans une langue apparentée au sabéen, mais présentant toute une série de caractères particuliers (phonétiques, morphologiques et lexicographiques notamment). On a expliqué ces « irrégularités » par un phénomène de contact entre des Sabéens venus d'Arabie et une population autochtone<sup>ss</sup>. En fait, presque toutes s'expliquent aisément par une évolution interne à la langue sudarabique. Les particularités phonétiques - d'ailleurs relativement banales en sémitique sont attestées pour la plupart en Arabie du Sud, soit de manière régulière (comme la confusion du dhāl et du zayn en hadramawtique), soit dans des formes fautives. Même le lexique propre aux inscriptions éthiopiennes semble, dans bien des cas, pouvoir être interprété d'après le sabéen.

Ces observations amènent à faire l'hypothèse que les inscriptions d'Éthiopie reflètent la langue parlée par le groupe qui les grave dans la pierre, comme cela se fait en Arabie à la même époque, à Saba' (sabéen), dans le Jawf (madhābien), à Qatabān (qatabānite) et au Ḥaḍramawt (haḍramawtique). Pour toutes les langues d'Arabie du Sud, le sabéen est le modèle, puis les caractères propres à chacune s'affirment progressivement. Il en va apparemment de même en Éthiopie, avec cependant deux modalités particulières : en premier lieu, la langue locale apparaît très proche du sabéen; par ailleurs, elle subit une seconde fois l'influence du sabéen avec l'arrivée d'immigrants sabéens, des artisans aucun doute, peut-être accompagnés par des commer-

cants.

Il reste à se demander si le da'matite est l'ancêtre du guèze. Plusieurs indices amènent à répondre par la négative, mais il ne faut pas perdre de vue qu'on reste dans le champ de l'hypothèse. Le lexique et la morphologie diffèrent notablement, comme de nombreux auteurs l'ont déjà observé. En outre, apparemment, le

tion de quelques textes explicitement sabéens, seraient à attribuer à une population unique, Da'mat. Cette population paraît étroitement apparentée aux Sabéens d'Arabie par la langue, par les cultes et de manière plus générale par la culture matérielle, mais elle est politiquement organisée de façon indépendante.

Les textes qui nous renseignent sur la situation politique mentionnent des souverains locaux qui portent le titre de « roi » ou de « fédérateur (mkrb) ». Le royaume de ces souverains est appelé « Da'mat », ou « Da'mat et Saba' ». Il en résulte sans doute que la tribu dominante est celle de Da'mat, associée probablement à des groupes venus d'Arabie méridionale et se réclamant de Saba'. Une tutelle plus ou moins lâche de Saba' sur Da'mat semble d'autant plus probable que l'influence sabéenne se reconnaît dans tous les domaines.

L'absence presque totale de mention des souverains sudarabiques (une seule invocation avec un souverain local dans RIÉth 61) s'explique mal dans l'hypothèse de colonies sabéennes organisées. Si on compare avec la colonie minéenne d'al-'Ulā dans le nord du Ḥijāz, le contraste est très grand : les Minéens sont venus avec leurs institutions, leurs dieux, leurs temples et invoquent leurs rois. Il faut observer encore que la plupart des sites - notamment celui de Yéha ont livré des inscriptions des deux groupes : il n'y a aucun zone où prédominerait l'élément purement sabéen.

Notre hypothèse serait que Da'mat est une tribu étroitement apparentée et alliée à Saba', sans doute originaire d'Arabie méridionale, mais qui se serait organisée de manière autonome en Éthiopie, apparemment à une date antérieure aux premières inscriptions monumentales : la découverte de remplois provenant d'un monument plus ancien que le Grand Temple s'accorde avec cette hypothèse. Da'mat conserve des liens étroits avec les Sabéens d'Arabie méridionale et fait appel à eux, notamment pour le travail de la pierre<sup>90</sup>. Enfin, il ne semble pas

88. A. Avanzini, art. cit. (n. 80).

encore vivant dans le guèze d'Aksum; moins déterminant, le guèze, qui n'a pas d'article, semble moins évolué que les inscriptions pré-aksumites qui en ont un (par exemple dans mlk" sr'", « le roi vainqueur »). Nous rejoignons ici Abraham J. Drewes qui estimait dès 1956 que « l'éthiopien [plus précisément le guèze] ne dérive pas directement du sud-arabe »89. En résumé, les inscriptions pré-aksumites d'Éthiopie, à l'excep-

<sup>87.</sup> Il suffit de rappeler le nom de la déesse dt-Hmym qui devient dt-Hmn.

<sup>89.</sup> A. J. Drewes, art. cit. (n. 59), p. 181.

<sup>90.</sup> C'est la seule activité mentionnée dans les inscriptions : voir RIÉth 39/1 de Yéha, dont l'auteur se déclare grby (maître-maçon).

LE GRAND TEMPLE DE YÉHA

que Da'mat soit l'ancêtre direct des Aksumites, tout au moins du point de vue de la langue.

Quels étaient le nom du Grand Temple de Yéha et la divinité qui y était vénérée ?

Les inscriptions de Yéha commémorent des rites, invoquent des divinités et sont introduites parfois par un symbole divin. Des animaux symboliques sont représentés sur trois pierres sculptées. Ces éléments permettent d'identifier les divinités qui jouissaient de la faveur populaire.

1. Deux inscriptions (RIÉth 33 et 34) commencent par le symbole

du dieu sabéen Almaqah.

2. Un texte (RIÉth 7, voir n. 54) commémore l'inauguration de *Mpy*<sup>\*</sup> — pour l'interprétation de ce nom, voir *infra* — sans mentionner de divinité, mais un second (RIÉth 37<sup>91</sup>, voir n. 55) précise « pour Almaqah ».

3. Les divinités qui reçoivent une offrande sont :

Hwbs' (RIÉth 35);

- 'ttr et 'lmqh (RIÉth 39);

- Yf''' b-Hw (RIÉth 33, dont le texte est introduit par le symbole

d'Almagah);

- 'ybs' (RIÉth 34, dont le texte — gravé sur un autel orné par l'astre et le croissant — est également introduit par le symbole d'Almaqah). Yf' et 'ybs' sont soit des divinités locales identifiées avec Almaqah, soit plus vraisemblablement des divinités mineures hébergées dans un temple d'Almaqah. Quant à Hw, ce serait le nom ancien de Yéha ou celui d'un temple, comme nous l'avons vu.

- 4. Les animaux symboliques. Sur le site de Yéha, deux frises de bouquetins et une dalle avec des serpents entrelacés ont été découvertes. Un temple du Yémen consacré à Almaqah, celui de Şirwah, a livré des frises de bouquetins comparables, mais il ne semble pas que ce type de relief soit propre aux temples de ce dieu. Le motif des serpents entrelacés se trouve dans toute une série de temples du Jawf, dédiés à 'Athtar, mais également à d'autres divinités.
- 5. Les divinités invoquées dans les textes sont 's'tr (RIÉth 33) et Nrw (RIÉth 33).
- 6. Le nom d'autres divinités se trouve dans des contextes peu clairs : Nrw (RIÉth 38) et dt Hmym dt-/... (RIÉth 46).

Les indices recueillis permettent d'affirmer que, si plusieurs divinités faisaient l'objet de dévotions à Yéha, la plus populaire était sans conteste le dieu sabéen Almaqah.

Il semblerait qu'un temple nommé  $Mtry^n$  y était dédié à ce dieu. Sur un autel à libations fragmentaire,  $W'r^n Hywt$ , le plus ancien roi de Da'mat, commémore l'inauguration de  $Mtry^n$  (ou : de ce mtry) (RIÉth 7, voir n. 54). Ce dernier terme  $-mtry^n$  —, qui semble inconnu en Arabie, est interprété par Abraham J. Drewes, comme un substantif signifiant « property, thing owned (?) », d'après le guèze,  $m\ddot{a}treyatat$ , « biens, possessions »<sup>92</sup>. En première analyse, un tel sens, trop abstrait, paraît inapproprié pour une « inauguration ».

L'épigraphie éthiopienne compte trois autres occurrences de mtyy". Il s'agit tout d'abord de RIÉth 37 (voir n. 55), fragment de frise avec décor de denticules, dont le texte commémore lui aussi l'inauguration de Mtyy" (ou : de ce mty), toujours par le roi W'r", mais cette fois en l'honneur du dieu Almaqah; la provenance de ce texte n'est pas connue, mais les auteurs du Répertoire suggèrent Yéha du fait de diverses similitudes avec le n° 36 comme nous l'avons déjà indiqué. Les deux dernières occurrences de Mtyy"/mtyy" se trouvent sur un autel à libations de Yéha, RIÉth 47°3, et sur un autel à libations trouvé à Matara (important site érythréen, à quelque 70 km au nord-est de Yéha), RIÉth 62°4.

On relève donc trois fois mtry" sur des autels à libations et une fois sur une frise; deux fois ce terme est amené par le verbe hhds' (« inaugurer ») et une fois par le verbe hqny (« dédier »); enfin deux des attestations proviennent de Yéha, une de Matara, et la dernière probablement de Yéha.

Notre hypothèse est qu'à Yéha, Mtry" est le nom propre d'un temple. En faveur de cette conjecture, il faut relever que les textes RIÉth 7 et 37 ont pour verbe principal hhds', « inaugurer », terme qui régit d'ordinaire un monument et non un simple objet<sup>95</sup>. Ces deux textes ont pour auteur un roi, W'r" (Hywt); or, la construction

<sup>91.</sup> Rappelons que la provenance de ce texte n'est pas connue; l'attribution à Yéha se fonde sur le contenu et la forme, comparables à ceux de RIÉth 36.

<sup>92.</sup> A. J. Drewes, art. cit. (n. 59), p. 48.

<sup>93.</sup> RIÉth 47: 'bk'dt h ||qny Mtry\* || l-\$dq\* w-\$\' ||ns'b\ vac. tyw, \* 'bk'dt\ a\ dédié Mtry\* (ou : ce mtry)\ \alpha \\$dg\* et...\ ...?\ \sigma

<sup>94.</sup> RIĚth 62: l-Nbt'l s'w' b |n Y'tw Mtry" l-Hbs', « (Propriété) de Nabat'il le servant fills de

Y'tw le Mataréen (ou = ce mtry) pour Hobas.

<sup>95.</sup> Comparer avec RIÉth 1: W'r Hywt mlk' sr' bn bn | S'lm'' F yr w-S'm'r 'rk|r bnt Sbh' hhds'w byt | Hbs' b'l 'dt ywm hmlk-|hmw 's'tr w-Hbs' w-'lmqh | w-dt-Hmym w-dt-B'dn w-'|b-k Wd', «W'r Hywt le roi vainqueur, descendant de S'lm'' F yr', et S'm'r 'rkr', fille de Sbh', ont inauguré le temple de Hōbas maître de 'Iddat ['Izzat], quand l'ont fait roi 'Astar, Hōbas, dhat-Himyam, dhat-Ba'dan et ton père (?) Wadd'''' 8. En Arabie méridionale, les exemples pourraient être multipliés: IDIS-Haram 3 et 4; IDIS-al-Kafir 3; IDIS-Ma'fin 82/1, etc.

des temples est fréquemment le privilège des souverains. Le support du n° 37 est une frise épigraphique de grande qualité esthétique. Enfin, si le support du n° 7 est un autel, il n'est pas sans parallèle que des travaux effectués dans un temple soient évoqués dans une inscription gravée sur ce type de monument : voir par exemple IDIS-as-Sawdā' 52.

Il est vrai que l'hypothèse selon laquelle Mpy" serait le nom d'un temple de Yéha ne convient bien que pour les n° 7 et 37. Dans le n° 47 (gravé sur un autel à libations), dont le verbe principal est hany, « dédier », elle est douteuse puisque ce verbe régit d'ordinaire des objets (le plus souvent des statuettes ou des ustensiles cultuels) ou des personnes. Elle est inappropriée dans le n° 62, de Matara, mais dans ce texte, il est possible que mby soit un adjectif de relation dérivé du nom du site (aujourd'hui Matara, dans l'antiquité \*Mpr?). Il est donc envisageable que Mpy"/mpy" ne soit pas seulement le nom propre d'un temple; ce pourrait être aussi un substantif, signifiant apparemment « autel à libations »96. En Arabie méridionale, le substantif rsf offre peut-être un parallèle: signifiant « portique »97, il est également le nom de plusieurs temples, notamment ceux de Qarnu (auj. Ma'ın) et de Tamna' (auj. Hajar Kuhlān).

Il reste à établir si le temple Mtry" est celui qu'a fouillé la Mission française ou le second temple de Yéha, situé au lieu-dit Grat be'al Gebri, dont l'étude avait été entreprise par Francis Anfray au début des années 1970. Sans doute ce dernier est-il d'un aspect plus rustique et de dimensions plus modestes. Mais on ne saurait exclure a priori qu'il ait été un temple d'Almaqah.

Les inscriptions RIÉth 36 et 37 — qui commémorent l'inauguration pour Almaqah de Mtry" - amènent à choisir le Grand Temple. Ce sont les fragments de deux superbes frises épigraphiques, à la belle écriture régulière et en relief, surmontée et soulignée par un bandeau de denticules. Ces deux frises, dont le texte est comparable mais non identique, ont une hauteur de 14,5 cm. Si on ignore de quel monument elles proviennent, leur exécution soignée s'accorde mieux avec celle du Grand Temple qu'avec celle du temple de Grat be'al Gebri. Il importe cependant de souligner qu'il ne s'agit encore que d'une hypothèse puisque aucune inscription n'a été vue in situ.

En résumé, nous supposons que le Grand Temple fouillé par la Mission française était dédié à Almaqah et s'appelait Mtry".

#### Quand le temple a-t-il été construit ?

La fouille n'apporte pas encore de réponse précise à cette interrogation. Le seul élément nouveau est la parenté très étroite du temple de Yéha avec celui de Barāqish, mais la date de construction de ce dernier, certainement antérieure au Ve s. av. J.-C., n'est pas établie avec précision.

Pour l'heure, la seule approche possible est d'interroger les inscriptions de Yéha. Celles-ci sont datées en fonction de leur graphie, qui évolue parallèlement à celle de Saba'. La plus ancienne (RIEth 7) a pour auteur le roi W'r" Hywt, contemporain de Karib'il le Grand, le fondateur de l'empire sabéen : sous le règne de ce W'r', la graphie des inscriptions da'matites passe d'un style maladroit et irrégulier (comparable au style A défini par Jacqueline Pirenne)98 à une écriture harmonieuse et précise (le style B1 de Jacqueline Pirenne) D'après la chronologie sabéenne, le roi W'r Hywt régnerait vers 700 av. J.-C.

L'inscription RIEth 7 commémore l'inauguration de Mtry par ce roi, et le n° 37 l'inauguration de Mtry" par ce roi et (son épouse) Bsmt pour Almaqah. Le n° 36, fragmentaire 100, rappelle sans doute la construction d'un édifice « avec des biens provenant de W'r", de Bs²mt et de 'dt" 'rkyt" ».

Il est donc possible de conclure que le roi W'r' Hywt a inauguré un temple, nommé semble-t-il Mtry", consacré au dieu Almagah, aux environs de l'an 700 av. J.-C. Ce temple est probablement celui que fouille la Mission française. Il en résulte que le Grand Temple de Yéha, vraisemblablement édifié par le souverain local, n'est pas à proprement parler « sabéen » ou « sudarabique », comme on le lit souvent, même si des maçons sabéens ont pu participer à son édification.

Nous ne voudrions pas conclure cette intervention sans rappeler que les recherches archéologiques en Éthiopie ont été fondées dans les années 1950 par une équipe française. Les premières grandes découvertes dans le Tigray ont été effectuées par M. Jean Leclant. M. André Caquot, dont les intérêts se portaient davantage vers la philologie, a été la cheville ouvrière des Annales d'Éthiopie. Le bilan de ce groupe fondateur est impressionnant. Mais l'élan donné aux recherches a été brisé par les événements politiques.

Ni le guèze, ni le sudarabique n'offrent d'étymologie convaincante. 97. Voir MAFRAY-ash-Shaqab 1/8 et 2/6-7.

<sup>98.</sup> RIÉth 1, 4, 7, 25, 289.

<sup>99.</sup> RIÉth 11, 15, 18, 19, 26, 27, 36 et 37.

<sup>100. ...</sup> f n bn 'qny bn W'r w-Bs'mt w- 'dt" 'rkyt' /...

Notre Mission, encore bien modeste dans ses résultats, si on la compare à l'œuvre accomplie par nos prédécesseurs, veut renouer avec ce passé; son ambition est de constituer une jeune équipe qui redonne vie à la recherche française en Éthiopie.

\* \*

MM. Jean LECLANT, André CAQUOT et Georges LE RIDER interviennent après cette note d'information.